

PER
R-382
EX. 2

Revue Dominicaine

Fevrier 1935

Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

Directeur

R. P. M.-A. LAMARCHE

Conseil de Rédaction

RR. PP. Ceslas FOREST

Benoît MAILLOUX

Raymond VOYER

Th.-M. LAMARCHE

Albert SAINT-PIERRE

Abonnements

Canada: \$2.00

Etranger: \$2.25

Avec le « Rosaire »:

25 sous en plus par an

Le numéro: 25 sous

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.

EN MARS

LES JUIFS ET LA CHRETIENNE

par R. P. RAYMOND-M. MARTINEAU, O. P.

Professeur au Collège Dominicain d'Ottawa

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

PER
R-382
E 2

ARTICLE PREMIER

Il est établi que les artisans canadiens-français ont le droit de se réunir en société pour défendre leurs intérêts et promouvoir leur bien-être.

Cette société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

La société a pour but de défendre les intérêts des artisans canadiens-français et de promouvoir leur bien-être.

AVEZ-VOUS PREVU

Que le Destin (même sans fatalité extraordinaire) peut, en vous enlevant soudain à l'affection des vôtres, les priver de leur soutien moral et matériel, compromettre leur avenir ou même les plonger dans le dénuement complet?

Qu'un capital supplémentaire — ou peut-être même le seul qui vous restera — à toucher inéluctablement à l'époque choisie, à l'heure de la retraite ou au début de votre vieillesse, est une agréable perspective?

Que les entreprises humaines dans lesquelles vous êtes intéressé sont faillibles, et qu'une mesure de prévoyance basée sur des certitudes mathématiques doit de toute manière retenir votre attention, quelle que soit votre situation actuelle?

Que l'éducation de vos enfants, l'avenir que vous entrevoyez pour eux, ainsi que pour votre femme et tous les vôtres, reposent, à l'heure actuelle, uniquement sur cette base si fragile qu'est votre propre existence?

Si vous l'avez prévu, qu'attendez-vous donc pour vous assurer dans

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

La plus forte Société française en Amérique

Qui vous libèrera de tous soucis, sans charge excessive?

La Société des Artisans Canadiens-Français

Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les Compagnies commerciales.

VIE, ACCIDENT, MALADIE, INVALIDITE, RENTES VIAGERES.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à des actionnaires, vont directement aux assurés eux mêmes.

850 succursales et bureaux de perception au Canada et aux Etats-Unis.

Siège social: MONTREAL.

Réserve accumulée: plus de \$14,500,000.00.

Bénéfices payés, depuis la fondation \$20,000,000.00.

Dividendes payés aux sociétaires durant l'année 1933: \$90,739.13.

Février 1935

SOMMAIRE

R. P. Benoît MAILLOUX, O. P.

Journées thomistes

R. P. Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Les Juifs et les premiers chrétiens

R. P. Thomas-M. CHARLAND, O. P.

Le salut des riches — *Notes d'exégèse*

Mlle Lucile GODIN

Pierre McLeod — 1850-1901

LE SENS DES FAITS. — Autour d'une controverse religieuse, par Jean-Robert BONNIER. — Une pierre mystique. — Echos du mois, par le R. P. LAMARCHE O. P.

L'ESPRIT DES LIVRES. — Garrigou-Lagrange : *Le sens du mystère* (H. G.) Souilhé : *La philosophie chrétienne* (H. G.) Just : *Le Père des Prêcheurs* (A. M.) Barbeau : *Au cœur de Québec* (B. G.) Gibbons : *La foi de nos pères* (R.-M. D.) *Une vie dans le Christ* (H. C.) Dantin : *Poètes de l'Amérique française* (T.-M. L.) Riondel : *La Mère Jacoulet* (R.-M. D.) *Poètes de la famille au XXe siècle* (R. L.) *Grammaire latine de St-Sulpice*. Mlle Routier : *Les tentations* (T.-M. L.) Bugnet : *Siraf* (A. S.-P.) Accusés de réception.

Page 101

CONTENTS

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

THE NEW YORK

JOURNEES THOMISTES

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son érection en Studium generale, notre Couvent d'études d'Ottawa tiendra cette année quelques journées thomistes.

L'Ordre de S. Dominique, loin de croire au monopole de l'enseignement de la vérité, cherche tout simplement à mobiliser le plus de forces possibles au service de la vérité. N'est-ce pas du reste la meilleure manière de réaliser son apostolat doctrinal ? Ses membres, pour avoir eu comme frère S. Thomas d'Aquin et s'être faits les défenseurs et les propagateurs de sa doctrine, bien avant que l'Eglise l'eût proclamé Doctor communis, ne se sont jamais crus les seuls interprètes et les seuls gardiens de la pensée du saint Docteur. Ils ont vu, dans cette préférence de leur mère la sainte Eglise pour S. Thomas et son œuvre, une confirmation de leur mission doctrinale et une nouvelle obligation d'orienter vers le thomisme le plus grand nombre d'intelligences. En reconnaissance au Ciel pour avoir reçu gratuitement S. Thomas, les Dominicains doivent, partout où ils se trouvent, consacrer leurs énergies à propager et promouvoir la doctrine thomiste. C'est, nous sem-

ble-t-il, ce que l'on attend d'eux au Canada comme ailleurs.

Les honneurs et les encouragements sont généralement récompense pour le passé et gage pour l'avenir. Les marques de confiance dont les Dominicains canadiens furent récemment gratifiés veulent, certes, rendre hommage à leur zèle pour la diffusion de la vérité ; mais nous croyons qu'elles manifestent aussi une attente, celle d'une collaboration grandissante pour le progrès des études thomistes en notre pays. Nous pensons en ce moment à l'honneur conféré aux dominicains par l'Académie Canadienne St-Thomas d'Aquin : le T. R. P. Provincial compte, avec les Recteurs d'Universités, parmi les vice-présidents d'honneur, et le secrétaire de l'Académie est de droit un fils de la Province dominicaine du Canada. Nous songeons encore au geste bienveillant de nos trois Universités catholiques canadiennes-françaises qui ont confié aux fils de S. Dominique des chaires de philosophie et de théologie. Signalons enfin la sympathie générale qui accueille l'Institut d'Etudes Médiévales et ses premières publications. Voilà des témoignages qui engagent l'avenir et révèlent une espérance.

Les Dominicains du Canada s'efforceront toujours de répondre à un espoir si honorable pour eux, et si sincère de la part d'intellectuels unanimement voués à la doctrine de S. Thomas. Les

professeurs du Collège Dominicain d'Ottawa en particulier peuvent aujourd'hui offrir non seulement une aide individuelle, mais une collaboration d'ensemble. C'est le collège avec son équipe de travailleurs qui veut coopérer avec les autres maisons d'enseignement philosophique et théologique. Pour obtenir ce but, nous avons cru qu'il serait opportun d'organiser de temps à autre quelques journées thomistes, permettant une collaboration transitoire, mais efficace et profitable pour tous.

Nous nous proposons d'inaugurer au début de juin prochain nos premières journées. Tous les professeurs de philosophie et de théologie, les clercs et les laïcs seront invités à y prendre part. Cette semaine thomiste coïncidera cette année avec un anniversaire heureux pour le Collège Dominicain d'Ottawa. Ce dernier célèbre la vingt-cinquième année de son institution en « studium generale » ou en université de l'Ordre, effectuée sous le généralat du révérendissime Père Cormier.

Dans un remarquable article sur S. Thomas d'Aquin, homme du temps présent, le Père Ser-tillanges écrivait : « S. Thomas appartient aujourd'hui à deux sortes d'esprits : ceux qui étudient son œuvre en vrais historiens ou qui la goûtent en philosophes ; ceux qui la regardent sympathiquement comme un moment du passé et ceux qui y découvrent une force du présent ; ceux qui,

selon une belle image de M. Thibaudet, contemplent l'œuvre et l'homme comme une chute d'eau où passe l'arc-en-ciel, et ceux qui les transforment en énergie utilisable ». Au cours des prochaines journées thomistes, une série de rapports nous apprendra, non pas s'il y a chez nous ces deux sortes d'esprits vis-à-vis de S. Thomas, mais si notre enseignement ne pourrait pas donner un plus grand nombre de ces esprits capables de transformer en vitalités intellectuelles et spirituelles les riches et fécondes doctrines du Docteur Angélique.

B. MAILLOUX, O. P.

Les juifs et les premiers chrétiens

Pour bien comprendre l'attitude du monde juif vis-à-vis du Christianisme naissant, il faut se rappeler que le Christ, par l'humilité de sa vie, le caractère de son enseignement et l'ignominie de sa passion, avait profondément déçu l'attente que l'on s'était faite d'un Messie glorieux et conquérant. Cette attente profondément ancrée au cœur du judaïsme reposait sur une interprétation toute matérielle des prophéties messianiques. Deux événements principaux devaient selon l'estimation juive en marquer la réalisation : la restauration temporelle du royaume d'Israël, lequel dominerait sur toutes les nations de la terre, puis comme conséquence l'observance universelle de la loi ancienne dont la première prescription consistait dans la circoncision de la chair. C'était là toute l'espérance messianique de la synagogue ⁽¹⁾.

Or tout autre apparut le caractère messianique du Sauveur qui, bien loin de se présenter au monde comme un dominateur et un conquérant

(1) Les cadres généraux de cette étude sont empruntés à F. Vernet : Dict. Apol. de la Foi catholique, t. II, col. 1651-1763, art. Juifs et chrétiens.

temporel, protesta à maintes reprises en paroles et en acte de sa fidélité au pouvoir établi et du caractère éminemment spirituel de son royaume : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu », dit-il en saint Matthieu (XXII, 21), et en saint Jean (XVIII, 36) : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs, mais maintenant, mon royaume n'est point d'ici-bas ». D'autre part l'on ne peut voir en aucune partie de son enseignement qu'il ait conditionné le salut de la loi nouvelle à quelque une des observances légales proprement mosaïques. « Allez, dit-il à ses apôtres, enseignez toutes les nations et baptisez-les » (Matt., XXVIII, 19), sans qu'il soit autrement question de purifications rituelles, d'abstention de viandes impures ou de circoncision.

Selon le cours ordinaire des choses humaines l'esprit chrétien intégral ne pouvait se substituer d'une journée à l'autre à l'esprit mosaïque ; même en comptant avec le temps, cette substitution n'alla pas sans conflits. Les premiers Juifs convertis acceptèrent le Christianisme sans pour autant renoncer à la Loi. Mais il y avait à craindre que les apôtres, juifs eux-mêmes et prêchant au nom de leur Maître le salut universel, ne voulussent par la circoncision obliger les gentils à

s'affilier à la nation juive. De cette façon le Christianisme fut resté une religion nationale et le Catholicisme ne fut jamais sorti de la synagogue ; mais telle n'était pas l'intention du Sauveur.

L'on voit dès lors la complexité et la gravité des problèmes soulevés par les premières prédications évangéliques. Est-ce que les Juifs devaient maintenir la pratique des observations mosaïques tout en adhérant au Christianisme ? Pouvaient-ils subordonner la conversion des gentils à la pratique de ces observances ? Et dans le cas où ils ne pouvaient, au nom de la religion nouvelle, soumettre les gentils à la loi mosaïque, devaient-ils considérer cette loi comme universellement abrogée ? Trois circonstances provoquèrent au cours du premier siècle, la solution de ces doutes : le baptême du Centurion Corneille, (Act., X), la réunion de Jérusalem (Act, XV), le différend d'Antioche (Gal., II, 11-21).

Par les événements surnaturels qui accompagnèrent le baptême du payen Corneille, centurion dans la cohorte italique, Dieu manifesta clairement au prince des apôtres que du moins pour les payens convertis, la loi ancienne devait demeurer sans effet. De l'aveu même de Pierre, aucun doute ne pouvait désormais subsister sur la question théorique. Aux fidèles circoncis qui lui reprochent d'avoir pris place à la table d'un incirconcis, il rappelle la volonté divine expressément manifes-

tée : « Peut-on refuser l'eau du baptême à ces hommes qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? » (Act., X, 47). « Si donc Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je, moi, pour pouvoir m'opposer à Dieu ? » (Act., XI, 17).

La réunion de Jérusalem provoquée par la conduite de Paul, sanctionna définitivement l'abrogation de la loi. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la nature du décret promulgué à cette occasion ; qu'il suffise d'en mentionner la teneur : les payens pourraient recevoir le baptême sans se soumettre aux observances de la loi, moyennant une restriction concernant l'abstention des viandes offertes aux idoles, du sang, de la chair étouffée et de l'impureté. Notons encore que le texte de ce décret varie selon les deux versions occidentale et orientale. D'après la version occidentale, la restriction n'aurait qu'une portée morale universelle plutôt destinée à prévenir les coutumes payennes qu'à imposer les observances légales. En acceptant la version orientale qui fait vraiment allusion à des coutumes rituelles, l'on fait remarquer que cette partie du décret restait sans aucun caractère dogmatique, n'offrant qu'une portée disciplinaire dont les gentils pourraient s'affranchir avec le temps, dès qu'il n'y aurait plus danger de scandale.

Si ces deux événements avaient apporté une

solution au cas des gentils, ils n'avaient pas résolu le problème que soulevait au sein même des communautés juives, l'abrogation de la loi mosaïque. Pour éviter des dissensions regrettables, Pierre s'était abstenu de manger avec les payens en présence des partisans de la circoncision. L'ayant rencontré à Antioche, Paul « osa lui résister en face, parce qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile » (Gal., II, 11-14). L'Apôtre des gentils profita de cette circonstance pour développer la doctrine du salut par la foi animée de la charité et non plus par la loi désormais universellement abrogée, « car si la justice était encore obtenue par la loi, le Christ serait donc mort pour rien » (Gal., II, 21).

Le peuple juif se partagea dès lors en quatre groupes, selon les quatre attitudes respectives que prirent ses membres à l'égard de la doctrine concernant l'universalité du salut sans la loi. Un premier groupe refusa d'adhérer au Christianisme parce qu'il ne voulut pas reconnaître dans le Christ le véritable Messie annoncé par les patriarches et les prophètes ; ce fut le plus nombreux. Un second groupe, converti à la religion nouvelle, admit en principe l'abrogation de la Loi, sans pour autant renoncer à ses observances traditionnelles ; on les nomma les orthodoxes. La ruine de Jérusalem et la destruction du temple (70) en détacha définitivement plusieurs du mo-

saïsme, les autres disparurent lentement. Un troisième groupe, auquel convient strictement l'appellation de « Judéo-chrétien », prétendit accepter la doctrine évangélique en rejetant même théoriquement l'abrogation de la loi. C'est contre ce dernier groupe que Paul dut s'élever avec violence dans ses lettres aux chrétiens de Rome et de Galatie. Le judéo-christianisme ainsi entendu fut immédiatement rejeté de l'Eglise chrétienne et alla bientôt se perdre dans diverses hérésies telles que le gnosticisme et l'ébionisme. Enfin un quatrième groupe comprit les Juifs chrétiens qui en pratique comme en théorie acceptèrent l'affranchissement de la loi.

Le christianisme était à peine sorti du Cénacle que les Juifs du premier groupe ouvrirent l'ère des persécutions. Elles sévirent tout d'abord en Judée. C'est une erreur commune aux chrétiens peu au courant des choses historiques de croire que les payens de Rome furent exclusivement responsables du feu, des bêtes et des arènes. Bien que les documents soient peu nombreux pour cette période, ceux que nous possédons mettent suffisamment en lumière le fait de la persécution juive antichrétienne indépendamment des divers partis-pris de la critique moderne. L'auteur de l'article auquel nous avons référé le lecteur au début, aborde le problème sous des titres assez suggestifs : « Les Juifs persécutent les chrétiens

dans la Judée. Les Juifs demandent à l'autorité civile de persécuter les chrétiens. Les Juifs applaudissent et concourent aux persécutions. Les Juifs suscitent les persécutions par leurs calomnies » ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Est-ce en vue de réparer au moins tardivement ces premières vexations suivies de tant d'autres, et surtout leur immixtion active dans la Maçonnerie, que les Juifs d'aujourd'hui s'unissent parfois aux dénominations catholique et protestantes pour lutter contre l'athéisme ou contre les attentats à la liberté de conscience ? Toujours est-il qu'il convient d'enregistrer leur récent témoignage de sympathie envers les persécutés du Mexique. Nous traduisons la note parue à ce sujet dans *l'American Hebrew and Jewish Tribune — College Issue* du 21 décembre dernier, en omettant, faute d'espace, le vigoureux discours prononcé par le rabbin Isaac Landman.

« Dix-huit cents catholiques, protestants et juifs se sont réunis dimanche soir (16 décembre) à Brooklyn, N. Y., dans une assemblée aux proportions importantes, pour protester contre la campagne antireligieuse qui sévit au Mexique et qui constitue « un rude coup porté tant à la liberté humaine qu'à la religion elle-même ». Des résolutions en rapport avec les protestations furent adoptées et en outre les personnes présentes reçurent le mot d'ordre de s'interdire toute relation de caractère commercial ou touristique de nature à profiter aux tenants de la politique actuelle de ce pays.

« Mr. Michael F. Walsh, délégué des Chevaliers de Colomb de l'Etat de New York, sous le patronage desquels se tenait l'assemblée, présidait. Portèrent la parole au nom de leur groupe confessionnel : le Dr Everett R. Clinchy, protestant, directeur de la Conférence nationale judéo-chrétienne ; le rabbin Isaac Landman, éditeur du périodique *The American Hebrew* et directeur spirituel de la Congrégation Beth Elohim de Brooklyn ; et William A. Clarke, catholique, principal de John Adams High School, d'Ozone Park, Queens.

« Chaque orateur souligna le fait que les menées ac-

Il apparaît sans doute exagéré d'attribuer aux Juifs de Palestine comme à ceux de la Dispersion, une trop grande part de responsabilité dans les persécutions qui sévirent contre les chrétiens au cours des trois premiers siècles. Leur condition politique ne nous permet pas de les rendre directement responsables de la mort d'un homme. Lorsque Jésus fut amené devant le procureur romain Ponce-Pilate, celui-ci demanda aux Pharisiens et aux Sadducéens rassemblés, quelle accusation ils portaient contre cet homme. Ils lui répondirent : « Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré ». Pilate leur dit : « Prenez-le vous-mêmes et jugez-le selon votre loi ». Les Juifs lui répondirent : « Il ne nous est pas permis de mettre personne à mort » (Jean, XVIII, 31-32). Ces paroles laissent entendre que les Romains, en faisant de la Judée une province de l'empire, avaient retiré aux Juifs le droit d'exécution capitale. D'autre part, il semble que les procureurs, soit par faiblesse, soit par crainte de la révolte, aient pris l'habitude

tuelles du Gouvernement mexicain ne se bornent pas à une persécution des catholiques ou de la religion, mais constituent une violation des plus flagrantes de la liberté humaine ».

On sait par ailleurs qu'à l'issue du Congrès eucharistique de Buenos-Aires, rabbins juifs et ministres protestants adressèrent au Comité exécutif des lettres de sympathie admirative et de félicitations pour le succès extraordinaire de ces fêtes. (N. D. L. R.)

d'obtempérer au désir de la nation réclamant la mort d'un séditieux. Auprès de Pilate qui voudrait sauver Jésus, les Juifs insistent : « Nous avons une loi et d'après notre loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu » (Jean, XIX, 7). Mais il y avait sans cesse à craindre les mouvements de fureur populaire que les gouverneurs romains ne pouvaient ou ne voulaient réprimer. En somme, malgré la restriction romaine sur la peine de mort, il restait encore aux Juifs de Palestine une assez grande liberté d'action contre les premiers chrétiens ; ils en usèrent largement. Laissons parler les documents.

Par ordre du Sanhédrin, les Apôtres sont emprisonnés, maltraités, battus de verges et menacés de mort (Act., III, IV). Le diacre Etienne est lapidé (Act., VII). Saul est rapporté comme ne respirant que la menace et la mort contre les disciples du Seigneur, hommes et femmes qu'il rêve d'emmener enchaînés à Jérusalem (Act., IX). Vers l'an 49, le roi Hérode Agrippa, qui succède aux procurateurs romains dans le gouvernement de la Judée, « fait arrêter quelques membres de l'Eglise pour les maltraiter ; il fait mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Voyant que cela est agréable aux Juifs, il ordonne encore l'arrestation de Pierre. C'est pendant le jour des azymes. Lorsqu'il l'a en son pouvoir, il le jette en prison et le met sous la garde de quatre escouades de quatre

soldats chacune, avec l'intention de le faire comparaître devant le peuple après la Pâques » (Act., XII). Enfin dans son « Dialogue avec Tryphon », saint Justin écrit vers le milieu du second siècle que les Juifs n'ont plus le pouvoir de porter la main sur les chrétiens à cause de ceux qui gouvernent, chaque fois qu'ils l'ont pu ou le peuvent, ils les ont tués ou les tuent. Leur animosité contre les chrétiens est telle qu'elle réduit leur haine à l'égard du pouvoir impérial. Eux, les vaincus de Rome qu'ils détestent, ils vont jusqu'à réclamer au nom des intérêts de Rome le châtimement des chrétiens, d'où apparaît le caractère fourbe et opportuniste que l'on reproche aujourd'hui à leur postérité, et qui trouve tant d'appuis dans l'histoire.

Les Actes des martyrs laissent entendre que la rigueur exercée contre les chrétiens par les Juifs de la Dispersion ne le céda en rien à celle qu'exercèrent les Juifs de Palestine. Saint Justin n'hésite pas à les rendre responsables pour une large part des persécutions qui désolèrent toutes les communautés chrétiennes dispersées dans l'empire. « Lorsque vous avez su qu'il — le Christ — était ressuscité d'entre les morts et monté au ciel, comme les prophéties l'avaient révélé à l'avance, non seulement vous ne vous êtes pas repenti de vos mauvaises actions, mais avez désigné des émissaires choisis et les avez en-

voyés de Jérusalem sur toute la terre pour dire qu'une hérésie impie, celle des chrétiens, était apparue, et nous accuser de toutes ces choses que ceux qui ne nous connaissent pas répètent contre nous. Aussi ce n'est pas seulement de votre iniquité que vous êtes les artisans, mais absolument de celle de tous les autres hommes » (Dial., XVII). Tertullien répète la même affirmation en plusieurs endroits de ses écrits et Origène (Contr. Cels., VI., XXVII), précise jusqu'à quelles invraisemblances pouvait aller la calomnie des Juifs contre les chrétiens : « Celse a eu dessein de surprendre les personnes qui ne nous connaissent pas et de les animer contre nous par la lecture de son livre, comme si nous disions que l'admirable architecte de ce monde soit « un dieu maudit ». En quoi l'on dirait qu'il a voulu imiter les Juifs qui, lorsqu'on commença à prêcher le christianisme, semaient de faux bruits contre ceux qui l'avaient embrassé : que les chrétiens immolaient un petit enfant et qu'ils en mangeaient la chair ensemble ; que pour faire les œuvres des ténèbres, ils éteignaient les flambeaux, et qu'alors chacun s'abandonnait à l'impureté avec la première qu'il rencontrait. Cette calomnie, toute grossière qu'elle est, a fait longtemps impression sur l'esprit d'une infinité de gens qui, n'ayant aucune habitude avec nous, se laissaient persuader que le portrait qu'on leur faisait des chrétiens était fidèle ; et à présent

encore, il y en a quelques-uns qui sont tellement prévenus qu'ils ne voudraient pas même entrer en conversation avec un chrétien ». Enfin Renan, qui désigne les Juifs des premiers siècles comme des « commis-voyageurs de la calomnie », les rend partiellement responsables de la persécution qui suivit l'incendie de Rome. Cette dernière accusation reste sujette à revision. Mais un fait demeure certain, étant donnés le nombre et l'autorité des témoignages : sans la haine et l'animosité personnelles des Juifs, il eût fallu moins de sang chrétien pour dissiper les préventions des césars.

Lorsqu'en 313, l'édit de Constantin permit à l'Eglise de sortir des catacombes, la situation des Juifs se trouva changée vis-à-vis des chrétiens. « Il était évident que leurs méfaits seraient punis et ils le furent ». Dans quelle mesure leur attitude à l'égard des chrétiens des premiers siècles éclaircit-elle le mépris dans lequel ils ont toujours été universellement tenus même par les musulmans, et qui n'a fait que s'accroître au cours des âges, il serait difficile de le préciser. Chose certaine, c'est qu'aucune législation humaine n'empêchera la réalisation de l'anathème qui pèse sur la nation déicide demandant au pied de la croix que le sang du Juste retombe sur elle et sur ses enfants (Matt., XXVII, 25). « Le Seigneur, écrit Tertullien, le Dieu des armées a enlevé à Jérusalem parmi ses

autres appuis, le prophète et le prudent architecte, qu'est-ce à dire ? L'Esprit Saint qui édifie l'Eglise, temple, maison, cité de Dieu. Dès lors tarissent pour eux les grâces divines. Il a été dit aux nuages : Ne versez plus vos pluies sur la vigne de Sorech. Pourquoi suspendre ainsi la rosée des bienfaits célestes ? C'est que la maison d'Israël avait produit des épines pour en couronner le Seigneur, et non la justice mais la clameur qui l'attacha à la croix. Toutes les rosées et les grâces ayant été ainsi ravies aux Juifs, la Loi et les Prophètes vont jusqu'à Jean. ...Leur terre est devenue déserte, leurs villes ont été la proie des flammes ; des étrangers dévorent leur patrie jusque sous leurs yeux. La fille de Sion a été abandonnée comme la hutte après la saison des vendanges, comme une cabane dans un champ de concombres. Depuis quand ? Depuis qu'Israël n'a point connu le Seigneur ; depuis qu'il a été sans intelligence, qu'il a abandonné son maître et irrité la colère du Dieu fort ... » (Adv. Marc., III, XXIII).

Albert SAINT-PIERRE, O. P.

Le salut des riches

NOTES D'EXÉGÈSE

Un correspondant a posé à *L'Ami du clergé* la question suivante : « J'ai entendu un prédicateur nous dire que la ville de Jérusalem avait un mur d'enceinte percé de *plusieurs portes*, dont l'une « était si basse et étroite qu'on l'avait surnommée la porte, ou le *trou de l'aiguille*. Les chameaux ne la franchissaient qu'avec peine » ; ainsi de ceux qui sont trop attachés aux richesses, etc. Cette explication a-t-elle un fondement ou bien est-ce une fantaisie oratoire ? »

L'Ami lui a répondu, dans son numéro du 15 novembre 1934, pp. 761-763 : « Cette explication n'est pas une fantaisie de prédicateur, mais, comme elle manque de tout fondement historique ou archéologique, il faut la rejeter... L'idée que Jésus avait visé par le trou de l'aiguille une petite porte de Jérusalem fut émise au XVe siècle par Jean Poloner, pèlerin de Jérusalem en 1422. « Sur la même place, dit-il dans la relation de son voyage, est une petite porte s'ouvrant sur le Sud, qui, dans langue des Sarrasins, est appelée le *Trou de l'aiguille*. C'est celle dont le Seigneur a dit :

Il est plus facile au chameau de passer par le trou de l'aiguille ... » La porte visée est celle dite des Maugrebins ou Mograbins. Cette interprétation fut si répandue parmi les catholiques de Terre Sainte que le gardien du Mont Sion Francisco Suriano, O. M., s'en fit l'écho en 1493.

Dans *Jérusalem Nouvelle*, p. 984, le P. Abel croit que le renseignement erroné fut donné à Poloner par l'un de ses guides. Certes, la porte des Maugrebins, appelée parfois faussement *porte de l'aiguille*, est une des entrées les plus étroites des remparts de la ville ; elle est néanmoins assez spacieuse pour livrer facilement passage aux chameaux. D'ailleurs, pour que Jésus eût pu la désigner, il eût fallu qu'elle existât de son temps. Or la partie du rempart dont elle fait partie (*sic*) date de la fin du Xe siècle, des environs de 985. En vain consulterait-on Néhémie, chap. II et III, et parcourrait-on les ouvrages de Josèphe, nulle part on ne trouverait le nom de « trou de l'aiguille » donné à une porte des remparts ».

Nous ne faisons pas de difficulté d'admettre que la prétendue porte n'existait pas au temps de Notre-Seigneur. Nous nous en rapportons à la science du P. Abel. Mais nous ferons remarquer que l'idée d'assimiler cette porte au trou de l'aiguille dont parlait Notre-Seigneur est bien antérieure au XVe siècle et à Jean Poloner. Nous l'avions déjà rencontrée dans un traité du milieu

du XIV^e siècle, le *De theoria sive arte prædicandi* de Thomas Waleys, O. P. ⁽¹⁾. Une petite enquête nous a permis de constater qu'elle était courante au XIII^e siècle. Hugues de Saint-Cher la connaissait ⁽²⁾. S. Thomas d'Aquin semble en avoir indiqué la source lorsqu'il écrivait dans son Commentaire sur l'évangile de S. Matthieu, chap. XIX (éd. Marietti, p. 262) : « On trouve dans une certaine Glose, dont l'auteur est inconnu, qu'il y avait à Jérusalem une porte appelée trou de l'aiguille ... » Les Pères n'en savaient rien, autrement S. Thomas nous l'aurait dit. La Glose en question est sans doute postérieure à la construction du rempart dont la dite porte fait partie (fin du Xe s.)

Venons en à l'examen de la fameuse sentence de Notre-Seigneur contre les riches. En voici le texte, d'après S. Marc (X, 23-27) : « (23) Et Jésus, jetant ses regards autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! (24) Comme les disciples étaient étonnés de ses paroles, Jésus reprit : Mes petits enfants qu'il est difficile à ceux qui se confient dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! (25) Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une

⁽¹⁾ Le traité est dédié à Théobald des Ursins, archevêque de Palerme (1338-1350).

⁽²⁾ cf. *Opera* (Venise 1714) t. VI, fol. 108.

aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu ! (26) Et ils étaient encore plus étonnés, et ils se disaient les uns aux autres : Qui peut donc être sauvé ? (27) Jésus les regarda et dit : Aux hommes cela est impossible, mais non à Dieu : car tout est possible à Dieu ».

L'Ami constate que « par la suite, on trouva trop sévère pour les riches la sentence du Maître. La tradition manuscrite aussi bien que les explications des commentateurs portent les traces des efforts qui furent faits pour l'atténuer ». On aura remarqué la différence dans les expressions des versets 23 et 24 : « ceux qui ont des richesses », « ceux qui se confient dans les richesses ». Cette dernière expression serait une incise, très ancienne, mais qui n'aurait été glissée dans les manuscrits grecs ou dans les versions que pour expliquer la pensée de Jésus afin de rassurer certains riches sur leur salut éternel. Les meilleurs manuscrits ignorent cette incise. L'accepter comme authentique, c'est, au dire de *L'Ami*, atténuer singulièrement la déclaration faite par Jésus au verset précédent, en la limitant à *ceux-là seuls qui se confient dans leurs richesses*, c'est aussi rendre difficile à comprendre le surcroît d'étonnement manifesté par les disciples au verset 26.

Même effort chez les commentateurs, pour atténuer une phrase qui semblait interdire le ciel aux riches. S. Cyrille d'Alexandrie rapprochant

les deux mots *kamêlos* (chameau) et *kamilos* (câble), prétendit que l'on avait mis l'un pour l'autre : « Il ne s'agit pas ici de l'animal, dit-il, mais plutôt des gros cordages dont on se sert sur tous les navires. C'est ainsi que les nomment d'habitude les hommes compétents dans l'art nautique ». Cette explication fut rapportée avec faveur par Théophylacte ; elle pénétra dans la traduction arménienne des évangiles et dans six petits manuscrits où l'on trouve *kamilon* au lieu de *kamêlon*.

Peine perdue ! s'écrie *L'Ami*, il était tout aussi irréalisable pour un gros cordage de navire que pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille, et S. Augustin qui avait bien compris, lui, le sens de la parole de Jésus, disait fort justement : « Le Seigneur eût-il nommé une mouche au lieu d'un chameau que la chose serait encore impossible ».

L'Ami triomphe un peu trop facilement. Il néglige de rapporter la suite du commentaire, qui rend l'explication, sinon acceptable, du moins plausible. Le cordage, si gros soit-il, peut être réduit en fils ténus, qui finiront par passer par le trou d'une aiguille. Il en va de même du riche. Quelques grandes que soient ses richesses, s'il consent à les donner aux pauvres et les réduire en menues parts qu'il distribuera pour l'amour de Dieu, il pourra entrer dans le royaume des cieux.

Il est toutefois plus aisé d'effiler un câble et de le faire passer ainsi par le trou d'une aiguille que d'amener un riche à distribuer ses richesses par petites parts. On trouvera ce commentaire dans le traité *De theoria sive arte prædicandi* de Thomas Waleys, que nous avons mentionné plus haut.

Interprétant ensuite l'expression « trou de l'aiguille » comme désignant une petite porte de Jérusalem, le même auteur en fait une application aux riches semblable à celle que le correspondant de *L'Ami* a remarquée dans le sermon de son prédicateur. Cette porte était si étroite qu'un chameau chargé ne pouvait la franchir qu'après avoir été débarrassé de sa charge. De même, pour entrer dans le royaume de Dieu, le riche doit commencer par déposer volontairement le poids de ses richesses. Hélas ! il est bien plus pénible au riche épris de ses richesses de s'en débarrasser qu'à un chameau de déposer sa charge. S. Thomas avait fourni une application tout à fait identique dans son commentaire sur Saint Matthieu. Elle est toute naturelle.

A supposer que l'expression « ceux qui se confient dans les richesses » soit une incise et ne puisse être acceptée comme authentique, et que d'autre part les explications philologiques des commentateurs soient non avenues, il faut tout de même en arriver à interpréter la sentence de Notre-Seigneur sur la difficulté, voire même l'im-

possibilité pour les riches de se sauver. Personne n'a jamais admis que le seul fait d'être riche constitue un obstacle irrémédiable au salut.

Nous ne saurions proposer de meilleure interprétation que celle de S. Thomas. Elle emprunte sa valeur à l'autorité exceptionnelle du saint Docteur et à celle de la tradition patristique dont elle est le reflet. S. Thomas marque très bien la gradation dans les affirmations de Notre-Seigneur et explique la véritable cause de l'étonnement manifesté par les disciples.

La sentence de Notre-Seigneur fut provoquée par l'incident du jeune homme riche. Celui-ci s'en était allé tout triste parce que le Maître lui avait demandé le sacrifice de ses biens. D'après S. Matthieu (XIX, 23-24), Notre-Seigneur dit alors à ses disciples : « Je vous le dis en vérité, le riche aura bien de la peine à entrer dans le royaume des cieux. Je vous le dis encore une fois, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux ».

« Pour ce qui regarde la béatitude future, dit S. Thomas ⁽³⁾, l'homme y est ordonné par la charité. Et la pauvreté volontaire représentant un exercice efficace pour parvenir à la parfaite charité, il s'ensuit que son pouvoir est grand relati-

⁽³⁾ Sum. Theol. IIa-IIae, q. 186, a. 3, ad 4um (trad. Lemonnyer O. P.)

vement à la conquête de la béatitude céleste. Aussi le Seigneur a-t-il dit : « Va, vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres ; tu auras ainsi un trésor dans le ciel ».

La possession des richesses est de nature à empêcher la perfection de la charité, principalement en ce qu'elle accapare le cœur et le distrait. D'où cette parole (Matth. XIII, 22) : « Le souci du siècle et la séduction des richesses étouffent la parole de Dieu », parce que, remarque S. Grégoire (Hom. 15 in Evang.), « en fermant l'accès du cœur au bon désir, ils anéantissent, dès l'abord, le souffle vivifiant ». C'est pourquoi il est difficile de conserver la charité parmi les richesses. Le Seigneur l'a dit (Matth. XIX, 23) : « Le riche aura bien de la peine à entrer dans le royaume des cieux ». *Ce qu'il faut entendre de celui qui possède simplement des richesses. Car pour celui qui a mis son cœur dans la richesse, il déclare la chose impossible*, d'après S. Jean Chrysostome (hom. 63 in Matth.) quand il ajoute : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux ».

C'est pourquoi le riche tout court n'est pas dit bienheureux, mais « celui qui a été trouvé sans tache et qui ne s'est pas mis à la suite de l'or ». (Eccl. XXXI, 8). Et cela, parce qu'il a fait une chose difficile, ainsi qu'il résulte de ce qui suit :

« Quel est-il que nous lui décernions des louanges ? Il a réalisé, dans sa vie, un prodige », lorsque se trouvant entouré de richesses, il a réussi à ne les aimer point ».

Notre Seigneur commence donc par dire que le riche, c'est-à-dire celui qui possède simplement des richesses, aura bien de la peine à entrer dans le royaume des cieux. La raison en est que la simple possession des richesses risque fort d'acaparier le cœur et de le rendre insensible à la parole de Dieu. Quant au riche qui s'attache à ses richesses et met en elles son espérance, Notre-Seigneur déclare qu'il lui est impossible d'entrer dans le royaume des cieux, plus encore qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Comme le fait remarquer S. Thomas ⁽⁴⁾, ce sont les lois de la nature qui s'opposent à ce qu'un chameau puisse passer par le trou d'une aiguille, tandis que c'est la justice divine qui veut qu'un riche épris de ses richesses ne puisse entrer dans le royaume des cieux. Or la justice divine est plus immuable que toutes les lois de la nature.

« En entendant ces paroles, les disciples étaient fort étonnés, et ils dirent : « Qui peut donc être sauvé ? » Les riches se sauvent difficilement. Soit. Mais il y a bien plus de pauvres que de riches. Comment les disciples purent-ils demander : « Qui peut donc être sauvé ? » Ils ont com-

(4) In Matth. cap. XIX (éd. Marietti, 262).

pris, explique S. Thomas ⁽⁵⁾, que Notre-Seigneur entendait parler aussi des pauvres qui sont riches de désir ; car ils sont fort nombreux les pauvres qui sont dans ce cas.

« Jésus les regarda et leur dit : Cela est impossible aux hommes ; mais tout est possible à Dieu ». « Cela est impossible aux hommes ». Mais alors que devient le libre arbitre ? S. Thomas répond : l'homme a par lui-même le pouvoir de pécher ; quand à se relever et à accomplir les œuvres du salut, il ne le peut pas sans le secours de la grâce de Dieu : ces choses sont du domaine de la puissance divine. D'où cette parole de Job (XL. I) : « Je sais que tu peux tout et que pour toi aucun dessein n'est trop difficile ». Il s'ensuit que de puissance humaine il est impossible à l'homme de se sauver, parce que la puissance humaine ne change pas la volonté ; il n'appartient qu'à Dieu de la changer, comme il est dit aux Philippiens chap. II, 13 : « C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir ».

Dieu seul peut donc par un coup de sa grâce déprendre la volonté humaine des richesses où elle a le malheur de mettre sa fin dernière. S'il faut trembler pour le salut des riches, il n'y a toutefois pas lieu d'en désespérer.

Th.-M. CHARLAND, O. P.

Ottawa, janvier 1935

(5) Ibid.

Pierre McLeod

1850-1901

MCLEOD ! Voilà un nom qui sonne le plus pur écossais ! et cependant, c'est un nom trifluvien entre les trifluviens ! Les registres de la paroisse des Trois-Rivières ne m'ont-ils pas révélé les noms de quatre générations de McLeod ? Pierre McLeod, dont plusieurs enfants furent baptisés aux Trois-Rivières, avait lui-même reçu le baptême en cette ville, comme sa mère, Martine Prévost, et son père Jean-Baptiste, fils de Thomas McLeod et de Elisabeth Trudeau, tous deux trifluviens, du moins au moment de leur mariage.

Pierre, septième fils de Jean-Baptiste McLeod, est né le 30 janvier 1850. Il fit ses études au séminaire de notre ville, étudia le droit, mais sans avoir l'intention de le pratiquer. Ses aptitudes et ses goûts le portaient vers le journalisme. Il débuta à la *Minerve*, journal montréalais, puis passa au *Monde*, où il se trouva en 1885 au moment du procès de Louis Riel, cette affaire célèbre qui a provoqué une de nos plus violentes campagnes politiques. Il était urgent qu'au moins un journaliste canadien-français fût envoyé sur les

lieux pour assister à toutes les phases du procès. Son incontestable supériorité sur tous ses confrères a tôt fait de désigner P. McLeod pour cette mission délicate. Il est facile d'imaginer l'influence qu'il dut avoir sur l'élément canadien-français d'alors, par ses comptes-rendus, les seuls rédigés en notre langue. Écoutons, à ce sujet, M. Omer Héroux à qui P. McLeod a bien souvent parlé de son séjour à Régina, pendant les heures de loisir que leur laissait leur travail commun au bureau du *Trifluvien* :

« McLeod avait tenu dans l'affaire Riel un rôle auquel l'on a bien rarement fait allusion et qui s'est trouvé avoir une importance considérable. Si je ne me trompe, il fut le seul journaliste français qui suivit le procès de Régina, et ce sont ses comptes-rendus qui durent en somme, et tout d'abord, faire l'opinion publique dans notre province. Dix et quinze ans après le procès, McLeod n'en parlait encore qu'avec passion, avec une sorte de rage, pourrait-on presque dire. Pour lui, le fait ne faisait point de doute : c'est un fou qu'on avait pendu.

« C'est en l'écoutant que je crois avoir le mieux deviné et compris l'émotion profonde que créèrent chez nous le procès et l'exécution du chef métis.

« McLeod me racontait à ce propos qu'il avait quitté Montréal avec des instructions ca-

« chetées de M. Langevin, alors ministre fédéral
« et maître à toutes fins pratiques du quotidien
« *Le Monde* de Montréal. Ces instructions lui en-
« joignaient de se mettre en relations avec les
« avocats de la défense et de les aider dans toute
« la mesure du possible. Quelles pages il aurait
« pu écrire sur tout cela, s'il avait songé à faire
« des mémoires ! Mais je crois qu'il n'a rien rédi-
« gé du tout ... En tout cas, il paraissait avoir vécu
« fort près de MM. Fitzpatrick et Lemieux (sir
« Charles Fitzpatrick et sir François-Xavier Le-
« mieux), deux des avocats de Riel, et, en dépit
« de vives divergences d'opinions ultérieures,
« être resté en bons termes avec eux ».

Le 12 octobre 1887, Pierre McLeod épousa à l'église du St-Enfant Jésus de Montréal, Laura Rouillard-Prénoveau, jeune fille cultivée et de très bonne famille montréalaise. Cette union, de courte durée, fut des plus heureuses. Ils eurent six enfants, dont trois vivent encore aujourd'hui.

Quelques années après son mariage, Pierre McLeod fut appelé à la rédaction du *Trifluvien*, journal conservateur dont M. P.-V. Ayotte était propriétaire. Il vint donc demeurer aux Trois-Rivières avec sa petite famille. En même temps que rédacteur au *Trifluvien*, il occupait le poste de traducteur aux Communes, à Ottawa. Il remplit cette dernière fonction jusqu'à l'avènement du parti libéral. En 1897, ne pouvant aller à Ottawa,

il fait une session à Québec, comme correspondant parlementaire, pour le *Trifluvien* toujours, auquel il resta attaché toute sa vie.

En 1897 il a la douleur de perdre sa femme ; à cette cruelle épreuve s'ajoutent les revers politiques et une inquiétante situation financière. Mais Pierre McLeod n'est pas homme à se laisser abattre ; tout en continuant de s'intéresser au *Trifluvien*, il consacre les années qui lui restent à la défense de la vérité, en fondant le *Mouvement catholique*, revue exclusivement consacrée aux intérêts de l'Eglise. Son activité littéraire toujours croissante et son dévouement éclairé à la cause religieuse trouvent amplement matière à s'exercer dans ces pages de haute apologétique. Malheureusement, une mort subite et prématurée vint interrompre son merveilleux travail d'apostolat. En plus de cette revue du « Mouvement catholique » il rêvait, avec son meilleur ami, Son Excellence Mgr Cloutier, alors curé de la Cathédrale, de fonder un grand quotidien en cette ville. Ce rêve hélas ! n'eut pas de lendemain. Pierre McLeod mourut en juillet 1901. Il n'avait que 51 ans.

Malgré un physique fort peu attirant, le Rédacteur du *Trifluvien* avait une personnalité bien attachante ! Au dire de tous ceux qui ont eu quel-

que relation avec lui, il était de ceux qu'on n'oublie plus, une fois qu'on les a rencontrés.

Il était plutôt laid : grand, maigre, figure malade, tellement pâle et terne qu'on hésite à lui trouver un teint particulier. Il avait les lèvres épaisses, une chevelure brune, abondante et bouclée ; la barbe hirsute, des yeux gris, qu'on voyait à peine derrière des lunettes aux verres très épais. Excessivement myope, il était forcé de marcher lentement, en courbant l'échine pour pouvoir sonder le terrain devant lui avec sa canne.

Il passait pour un original, un rêveur, un maniaque même ; on le disait aussi taciturne. Mais c'était là l'opinion de ceux qui ne le connaissaient que de loin, ou qui le voyaient rarement ; le jugement de ses intimes est bien différent ! Ce même homme qui ne desserrait pas les lèvres en société, qui sur la rue avait l'air d'une espèce d'égaré ou de lunatique, devenait dans l'intimité d'un commerce charmant. Causeur spirituel et abondant, nul mieux que lui ne savait amorcer une discussion intéressante et profitable. Il avait ses idées, parfois originales, toujours bien déterminées, et il fallait voir l'ardeur qu'il mettait à les défendre ! Il discutait avec feu, et ses répliques étaient à l'emporte-pièce. Volontiers taquin, (il avait tant d'esprit !) il restait cependant toujours charitable !

Mais la forte personnalité de Pierre McLeod

s'est surtout révélée dans ses écrits ; c'était *un homme de jugement* dans toute la force de l'expression. Son style clair et vigoureux, mis au service de qualités solides : largeur d'esprit, fermeté des convictions religieuses, noblesse de caractère, a contribué à le placer au premier rang des journalistes de son temps. En politique, il fut conservateur. De presque tous ceux que j'ai abordés, depuis quelques semaines, pour leur parler de lui, la première chose que j'obtenais était celle-ci : « *Pierre McLeod ! ça c'était bleu ! un bleu fief-fé !* » D'après l'ensemble des témoignages que j'ai pu recueillir, je crois qu'il me faut dire que mon héros était porté à défendre assez fanatiquement ce qui était de son parti. Comment alors concilier cette tendance qui indique plutôt une certaine étroitesse d'idées, avec la belle largeur d'esprit que d'après des données sûres aussi, je lui accordais tout à l'heure ? Du temps où Pierre McLeod était rédacteur au Trifluvien, de 1890 à 1900, la lutte politique se faisait beaucoup plus qu'aujourd'hui sur le terrain des idées et des doctrines. Les conservateurs s'appliquaient à combattre une poussée de libéralisme dont la dangereuse influence se faisait manifestement sentir ; pour un moment la question politique s'est trouvée en même temps une question religieuse, et le conflit était sérieux ! C'est à mon avis, ce qui explique l'intransigeance de Pierre McLeod. Pour lui,

fervent catholique, journaliste soucieux de ses responsabilités, la cause à bon droit était sacrée, et il ne s'agissait pas de faire des concessions ! S'il vivait de nos jours, nul doute que son attitude politique serait différente ! Les ambitions et les œuvres de la fin de sa vie, dont je parlerai plus loin, nous prouvent bien d'ailleurs que son esprit a toujours su s'adapter au temps et aux circonstances, et se mettre au-dessus des mesquineries et de toutes les intrigues des partisans politiques.

Pierre McLeod était un écrivain de race, remarquable surtout par une abondance, une fécondité extraordinaire. En un quart d'heure, il écrivait d'un seul jet une page qui était parfois un pur chef-d'œuvre ! Confiant dans sa facilité et son talent, il avait pris l'habitude de n'écrire ses éditoriaux qu'à la toute dernière minute. Dans les « Journaux Trifluviens », publié par M. l'abbé H. Vallée, Omer Héroux nous décrit à ce sujet, avec sa plume fine et vivante, une scène fort amusante, que je m'en voudrais de ne pas reproduire textuellement : « Pierre McLeod, dit-il, faisait à la fois, la joie et le tourment de l'excellent Monsieur Ayotte.

... « Il ne se décidait à faire sa copie que le « matin du jour où devait paraître le journal, « (celui-ci était alors semi-hebdomadaire) et, « comme il n'arrivait au journal qu'un peu après

« huit heures, il fallait attendre jusque vers les
« neuf heures ses premiers feuillets. Une fois
« parti d'ailleurs, rien ne l'arrêtait et les feuil-
« lets se succédaient rapidement sous sa plume.
« Le malheur, c'est qu'il n'y avait que le prote,
« mon vieil ami Arthur Gélinas, qui pût déchiffrer
« sa calligraphie assez compliquée, et comme la
« composition se faisait à la main, la chose, en
« dépit de la grande habileté de Gélinas, n'allait
« pas très vite.

« Monsieur Ayotte montait à la composition,
« constatait que l'article n'était pas fini, que le
« journal risquait d'être en retard, suprême cau-
« chemar de tout éditeur de bonne race, et redes-
« cendait en se rongéant les sangs. « Ah ! ce Mc-
« Leod », faisait-t-il avec une sorte de déses-
« poir !

« Mais le journal finissait tout de même par
« paraître. Monsieur Ayotte, debout près de la
« presse plate, voisine de son bureau, guettait le
« premier numéro, y jetait un rapide coup d'œil.
« Convaincu que tout était en règle, il faisait si-
« gne au pressier d'aller de l'avant, et rentré dans
« son cabinet, renversé dans son fauteuil, il lisait
« McLeod. « Ah ! ce McLeod », faisait-il encore ;
« mais avec admiration, cette fois, avec la joie de
« publier une copie aussi forte, aussi musclée,
« d'aussi belle venue ... »

McLeod faisait le même jeu, lorsqu'il était

à Québec, et qu'il devait envoyer sa lettre parlementaire deux fois la semaine. Il la rédigeait quelquefois tellement tard, qu'il devait l'envoyer par le dernier train, et la confier à un employé qui se chargeait de la porter lui-même, en vitesse, au bureau du Trifluvien.

Ce don qu'il avait de s'exprimer si facilement, «d'écrire solidement, ce qu'il écrivait promptement», selon le mot d'Antoine Albalat, au sujet de Louis Veuillot, contribua à faire de lui un polémiste redoutable. Il avait une verve et une vigueur d'argumentation, que n'aurait pas dédaignées le rédacteur de l'Univers lui-même ! McLeod avait, comme Veuillot, le style agressif et énergique ; il confondait ses adversaires par le raisonnement, agrémenté de la pointe ironique, acerbe parfois ... Cependant, cette plume redoutable savait toujours rester noble et digne dans ses expressions. D'ailleurs, je l'ai dit plus haut, McLeod possédait la charité. S'il savait parfois employer la violence, c'était uniquement pour la défense de l'idée ou de la doctrine chère ; jamais il n'attaquait la personnalité de son adversaire et si on n'avait pas pour lui le même égard, si on osait l'attaquer dans sa vie privée, il savait garder l'attitude sereine que lui commandait la noblesse de son caractère. En réponse à un article du « Progrès de l'Est » qui le blâmait d'avoir parlé de façon trop catégorique sur la question des

écoles du Manitoba, (son grand cheval de bataille, au Trifluvien, à ce moment là) il justifia d'abord sa façon de parler, qui était celle de tout l'épiscopat canadien, et finit en disant : « Je ne relève pas ce qu'il y a de personnel dans l'article du confrère ; la cause que je défends ne s'en portera ni mieux, ni plus mal, et c'est celle-là seule que j'ai à cœur ».

Durant toute sa vie, Pierre McLeod n'a eu qu'une ambition, qu'il s'est appliqué de toutes ses forces à réaliser : l'accomplissement intégral de ses deux grands devoirs d'état, son devoir de journaliste catholique, et son devoir d'époux et de père. Omer Héroux a pu dire de lui dans le Trifluvien, après sa mort, qu'il ne savait personne « qui fût plus constamment préoccupé d'accomplir son devoir, de chercher et de réaliser ce que Dieu attend de lui, de penser juste et de faire bien ».

Après ses heures de bureau, McLeod entraînait chez lui, heureux de retrouver ses aimés, dont la présence le reposait des tracasseries et des soucis de sa profession. Il aimait la vie de famille, et ne sortait presque pas, si ce n'est pour aller faire visite à son curé dont il était l'ami dévoué.

Il avait une femme remarquable qui le complétait admirablement ! Elle possédait les charmes extérieurs, grâce, élégance et beauté, unis à une brillante intelligence, et à une culture in-

tellectuelle étendue. Malgré sa jeunesse, (elle avait vingt ans de moins que son mari), elle fut pour lui, la campagne douce et forte qui sut le comprendre, l'aider, le guider au besoin. Elle l'accompagnait à Ottawa, lui servait de secrétaire ; disons plutôt qu'elle fut bien souvent sa collaboratrice. Après dix années de mariage, il lui faut déjà renoncer au bonheur ! Madame McLeod mourait le 31 janvier 1897, à vingt-huit ans. Il ne se consola jamais du départ de celle qui avait été la lumière de ses jours, toute la douceur de son foyer tant aimé ! Ceux qui l'ont fréquenté, ce foyer délicieux, sont unanimes à le dire ! L'atmosphère y était cordiale, on y sentait l'harmonie parfaite des cœurs et des âmes ! L'intérieur était simple, sans recherche. On n'y vivait pas richement, mais on n'y admettait pas de médiocrité ; un goût sûr avait présidé au choix de l'ameublement, des garnitures, même de la porcelaine en usage, marquée de la plus parfaite distinction.

Je viens de dire l'horreur de Pierre McLeod pour la médiocrité. S'il ne la tolérât pas dans les choses qui l'entouraient, il la supportait plus mal encore chez les gens ; c'est je crois ce qui lui a valu cette réputation de bizarrerie et d'impolitesse en société. Il n'a eu que quelques amis, rares et choisis. Avec ceux-là il aimait à causer, tire, discuter, jouer aux cartes ! C'était là son

passé-temps favori ! N'a-t-il pas joué bien des fois, à l'évêché, avec Son Excellence Monseigneur Laflèche lui-même ? Ce dernier l'honora de son amitié constante ; il le recevait dans son intimité, le visitait souvent, sollicitait parfois sa collaboration !

Pierre McLeod avait une âme d'artiste, qui vibrerait au contact de la beauté sous toutes ses formes. Il aimait beaucoup la musique. On m'a dit qu'il avait une très belle voix de basse, qu'il faisait entendre chaque année, à l'église paroissiale, tous les dimanches du mois de mars ; c'était son hommage personnel et public au Patron de l'Eglise universelle. Sans avoir beaucoup cultivé l'art musical, il en jouissait profondément et savait en parler avec éloquence. Une chronique publiée dans un numéro du Trifluvien en 1897 en fait foi. C'est à propos d'un volume qui venait de paraître, « Cantiques populaires du Canada français », d'Ernest Gagnon, de Québec, qu'il écrit cet article. Écoutons-le : « L'âme a des sensations « idéales, délicates, intimes, qu'il faut alimenter « de temps à autre, si on ne veut pas les voir s'a- « némir et disparaître, sensibles qui s'étiolent « vite si on les néglige, harpes éoliennes qui ne « demandent qu'à résonner, à condition qu'on « fasse passer dans leurs cordes les soupirs d'en- « fants du zéphir, ou les modulations sonores des « grands concerts de la nature ».

« Tout ce qui chante, tout ce qui prie, tout
« ce qui pleure a une voix qui trouve un écho, au
« plus caché des replis du cœur, et quand tout cela
« est inspiré par un motif chrétien, cet écho monte
« vers Dieu, et se transforme à son tour en un
« magnifique chant de louange à la bonté iné-
« puisable, à la sagesse infinie, à la Providence
« miséricordieuse et douce du Père qui est aux
« cieux ».

J'ai voulu citer ces quelques lignes de Pierre McLeod, parce que si elles nous révèlent l'écrivain délicat, l'artiste et le poète, elles nous font connaître en même temps, le chrétien à l'âme mystique que ne quitte jamais la présence de Dieu. Une âme d'élite comme la sienne ne pouvait pas d'ailleurs rester indifférente aux beautés de la religion. Il cherchait toujours à s'en pénétrer davantage ; il vivait sa foi intensément.

Ce fut un fier catholique ! Un catholique « sans peur et sans reproche ». Au plus fort de la mêlée, il ne perdait jamais de vue les intérêts de l'Eglise, au service desquels il avait voué sa vie. Il les défendait hardiment, avec une verve, un emportement même, qui auraient pu faire craindre parfois qu'il n'allât trop loin. Mais son jugement ferme et éclairé était rarement en défaut ; il savait écrire et parler, mais il savait aussi se taire et se soumettre lorsqu'il en était temps. Lors du passage du cardinal Merry del Val, venu au

pays en 1897 pour se documenter sur la question des écoles du Manitoba, McLeod s'était mis en devoir de rédiger un mémoire complet et impartial sur la question, pour être publié dans le *Trifluvien*. La publication n'eut pas lieu, le cardinal délégué ayant invité la presse à suspendre la lutte temporairement. McLeod qui savait cependant combien son document pouvait servir la cause, le termine et l'adresse directement au cardinal Merry del Val. Il explique son geste au délégué en ces termes :

« Ce travail avait été commencé pour être
« publié dans le *Trifluvien*. Il n'était guère avancé
« lorsque parut votre lettre d'adieu, invitant la
« presse à suspendre toute discussion jusqu'à ce
« que le Saint Père se soit prononcé. Nous avons
« cru devoir le continuer, la voie privée restant,
« croyons-nous, ouverte aux observations reflé-
« tant les opinions des particuliers ou des groupes.
« Si nous nous sommes trompés, il nous restera
« toujours la consolation d'avoir voulu servir la
« cause du bien. Le reste importe peu ...

« Si nous avons manqué à la charité ou au
« respect dû aux personnes, nous vous prions de
« ne l'attribuer qu'à notre ardent désir de servir
« la cause commune, en faisant connaître au Saint
« Père par votre entremise la situation telle que
« nous la concevons en notre âme et conscience.
« Nos opinions n'ont, du reste, que la hardiesse

« de nos convictions. Elle n'en témoigneront que
« mieux de notre esprit de soumission filiale, si
« le souverain Pontife, qui voit mieux, de plus
« haut et plus loin que nous, croit devoir donner
« à l'Eglise canadienne, une direction autre que
« celle que nous invoquons de son autorité infail-
« libe »

Cette attitude noble et respectueuse ne commande-t-elle pas l'admiration ? Inclignons-nous, car elle est l'indice d'une âme fortement trempée, résultat d'une longue persévérance dans la pratique de la vertu. Pierre McLeod assistait à la messe et faisait la sainte communion tous les matins et il allait à confesse chaque semaine. Connaissant toute sa sincérité dans l'effort et sa constante préoccupation d'accomplir la volonté divine, on peut, sans crainte de se tromper, affirmer qu'à ce régime, il dut faire d'incessants progrès dans l'ordre spirituel. Les œuvres de la fin de sa vie marquent d'ailleurs une hauteur de vue et une clairvoyance d'esprit sur les choses religieuses, qui en disent long sur le chemin parcouru !

Quatre ans avant sa mort, il lançait dans le public une grande revue hebdomadaire du mouvement catholique dans le monde entier. Il faut lire le programme publié dans le premier numéro « Mouvement catholique », pour se faire une idée de l'envergure d'esprit de celui qui l'a tracé : « Le mouvement catholique », dit-il, « ce n'est

autre chose selon nous que l'influence agissante de l'Eglise. C'est vite exprimé, et pourtant cela comprend toute la synthèse des intérêts catholiques ». Il voulait dans cette revue, rendre compte de l'Action de l'Eglise « qui ne connaît de bornes, ni dans la durée, ni dans l'espace, la suivre partout où elle pose le pied, sur tous les théâtres où son influence régénératrice ou conservatrice se fait sentir ».

L'entreprise était audacieuse pour le moins, et quelle somme de travail elle allait nécessiter ! Mais la débordante activité intellectuelle de Pierre McLeod est à la hauteur de la tâche. Sa plume infatigable va s'en donner à cœur joie, et chaque semaine, jusqu'à sa mort, il offrira à ses lecteurs plusieurs pages de documentation serrée sur la question religieuse au Canada d'abord, aux Etats Unis ensuite, puis dans les autres pays : France, Italie, Suisse, Belgique, Irlande, Allemagne et autres ... une chronique missionnaire, un ou deux articles de rédaction, des commentaires d'encycliques ou de lettres pastorales, des reproductions d'études sur les questions religieuses ou sociales tirées des meilleures revues étrangères. De temps à autre il donnera la biographie d'un des grands chrétiens du siècle.

Je ne puis résister au désir de vous citer encore quelques lignes de ce merveilleux programme ; elles vous montreront l'étonnante perspicacité

« cité de son auteur, la justesse du regard qu'il portait sur l'avenir du pays : « Nous sommes peut-être quelque peu en avance sur l'heure propice, » écrit-il, mais nous voyons venir le moment où « les catholiques canadiens devront s'inspirer des « exemples de leurs frères de l'étranger, pour « résister aux entreprises dont ils seront l'objet. « L'état de société qui sortira de l'époque de transition que nous traversons, nous fera peut-être « une nécessité de la lutte incessante et tenace. « C'est du moins ce que nous pressentons ».

Ces citations se passent de commentaires. Les progrès qu'ont fait certaines doctrines depuis trente-cinq ans, et la réorganisation récente de l'Action catholique laïque par sa Sainteté Pie XI, nous permettent de juger si Pierre McLeod avait vu juste, et s'il avait raison de vouloir préparer ses contemporains à la lutte et à l'action.

De concert avec Monseigneur Cloutier, il avait disions-nous, longtemps caressé le rêve de fonder un quotidien aux Trois-Rivières. Il l'aurait appelé « l'Ordre » et en aurait fait un journal d'idées, à l'idéal catholique et canadien-français avant tout. Aurait-il réalisé ce rêve, si la mort ne l'avait surpris encore dans la force de l'âge ? C'est le secret de la divine Providence qui a voulu que là se termine son laborieux apostolat. Il mourut subitement le 31 janvier 1901 ; le temps était venu pour lui de prendre le repos éternel.

Ce grand serviteur de Dieu et de la patrie a toujours vécu humblement ; sa carrière n'a été marquée d'aucune action d'éclat ; presque tous ses écrits mêmes furent publiés sous le couvert d'un pseudonyme. Serait-ce la cause de l'oubli, qui depuis trente ans va toujours grandissant autour de son nom ? Sauf quelques exceptions, ses contemporains n'ont gardé de lui qu'un souvenir vague et beaucoup ne l'ont pas apprécié à sa valeur. A cause de cela, je suis doublement satisfaite d'avoir eu l'occasion d'écrire ces quelques pages.

Cet essai est bien pauvre et, malgré ma bonne volonté, ce portrait ne rend pas justice à la grande figure qu'il tente de ressusciter. Mais je serai heureuse, du moins, si j'ai réussi à susciter un peu d'intérêt autour de la belle personnalité de Pierre McLeod, et à donner à quelqu'un de plus autorisé que moi le goût d'entreprendre, à l'aide de ces notes, une biographie plus complète, mieux écrite, vraiment digne de celui qui en fait le sujet. Nous devons à ce grand écrivain de chez nous, avec notre souvenir ému, une reconnaissance publique de ses mérites et de ses talents ! Qu'il nous soit permis d'espérer qu'un geste officiel consacrerait un jour la mémoire de son nom, bien digne de figurer à côté de celui des Duvernay, des Sulte, et des Beauchemin.

Lucile GODIN

Janvier 1935

Le Sens des Faïts

Autour d'une controverse religieuse

Une controverse religieuse fait rage depuis quelque temps dans la partie est de notre ville. Le protestantisme tente une fois de plus de circonvenir nos compatriotes et les rallier à son drapeau. Ses tenants répètent bruyamment que le nombre des abjurations parmi les nôtres serait à la hausse. Si telle est la vérité, cela vaut qu'on crie : casse-cou. En effet, l'unité est une des notes essentielles de notre Eglise. De plus, tant que nous aurons l'unité à la fois linguistique et religieuse, notre peuple pourra faire face à la meute de ceux qui veulent l'avaler tout cru. Notre résistance sera par contre fort amoindrie, quand nous serons divisés en croyances différentes. Pour une minorité, une même foi est encore le meilleur ciment.

C'est dans un but professionnel que nous nous rendions, un certain dimanche soir, au petit temple anglican de langue française sis à l'angle des rues Sherbrooke et Cartier. Il était rempli à craquer. Outre les secours tout à fait directs qu'il accorde à ses ouailles, et dont le ventre se souvient, la faconde du pasteur Rahard est la raison de cette affluence anormale. Ses prêches dominicaux attirent beaucoup de monde à cause de ses antécédents dans l'Eglise romaine, comme il se plaît à tout instant à préciser avec sarcasme. Prêtre apostat, il a toute la virulence de parole qu'on attend habituellement en pareil cas.

L'office débute par l'entrée de chantres — femmes et hommes — psalmodiant des hymnes. Le pasteur clôt la procession. La cérémonie dure deux heures. Le prêche en prend une et le reste se partage entre des chants et un commentaire des Ecritures. M. Rahard est de stature moyenne.

Fortes épaules. Encolure puissante. Rubicond et bedonnant, rien dans son extérieur qui rappelle le traditionnel portrait littéraire du pasteur long, maigre et d'apparence rébarbative. Chef dénudé, mais ceint d'une couronne de cheveux blancs. Le front est haut, large. La mâchoire carrée indique une volonté peu commune n'admettant pas de réplique. Les yeux noirs au regard perçant semblent rechercher continuellement chez ses fidèles le réconfort de l'approbation. La voix est forte et porte bien. En s'enflant, elle retentit en fanfare dans le temple exigü. Les passages les plus importants sont scandés de la paume de la main droite sur la chaire. Ces avantages physiques ne laissent pas d'impressionner de prime abord. Des intervalles de silence habilement répétés offrent une détente aux auditeurs. En dépit des sphismes dont il émaille sa philippique, M. Rahard ne cesse d'intéresser par l'ardeur apparente de ses convictions nouvelles. Pour nous, catholiques, le chemin est tout tracé. Il faut répondre du tac au tac à cette campagne mensongère et neutraliser au plus tôt la néfaste propagande à jet continu de M. Rahard. Le temps semble venu pour notre clergé catholique de refaire l'éducation de ses ouailles en matière d'hérésie. En ce domaine, du reste, le rôle des laïcs peut être considérable.

La liberté sous toutes ses formes — de parole, de pensée, d'action — dans la province de Québec était le sujet traité. Son caractère profane avait de quoi étonner un *romain*. La péroraison commencée d'un ton modéré fait tôt place à une violence verbale indescriptible. Diatribe implacable contre Rome. Le vice rédhibitoire de ce discours enflammé, qui n'a rien de la suavité évangélique, est de vouloir trop prouver. Affirmations aprioristiques sorties d'un cerveau perdu d'orgueil. Le parti-pris buté éclate à tout instant. On accommode l'Histoire à toutes les sauces. De mémoire, nous avons noté l'essentiel du prêche.

Des questions traitées, quatre en particulier ont retenu

notre attention : a) *La guerre mondiale aurait été tramée dès 1904 par le Vatican.* Les historiens ont bien tort d'en imputer désormais la responsabilité à Guillaume II et son état-major. Voilà une hypothèse d'une puérilité à faire sourire un diplomate en herbe ! b) *Mussolini a droit de veto sur tous les actes du Vatican. Il aurait hérité cette prérogative de l'empereur d'Autriche de pouvoir s'opposer à toute candidature à la Papauté.* Il faut être primaire pour ignorer que Pie X, dès son accession au trône pontifical, a aboli cette coutume afin de dégager entièrement le Saint-Siège de toute pression étrangère. De plus, comment soutenir sans rire que Pie XI tolérerait un seul instant l'ingérence d'un gouvernement quelconque, fût-il italien ? Energique et intraitable sur la doctrine et sur les droits de l'Eglise, le pape actuel force l'admiration même des païens et des agnostiques. c) *L'Eglise romaine est capitaliste.* Ni capitaliste ni prolétaire, l'Eglise est au contraire essentiellement une force d'ordre qui cherche sans cesse à arrondir les angles des thèses opposées. Elle distribue tour à tour le blâme et l'éloge à ces deux maîtresses pièces de l'échiquier contemporain. Les encycliques reviennent toujours sur la nécessité pour le Travail et le Capital de marcher la main dans la main. On y avertit le monde qu'il précipite sa perte en ne synchronisant pas la marche de ces deux facteurs opposés, mais indispensables au même titre l'une à l'autre. d) *La perte de la liberté est imputable à l'Eglise romaine et non au Gouvernement provincial au reste composé d'athées.* Qu'il y ait des tièdes à Québec, la chose est possible. Il ne nous appartient pas de trancher ce point. Mais affirmer *in globo* que nos ministres sont tous athées, frise la démente. De telles accusations conduisent généralement un homme en correctionnelle ou à la clinique psychiatrique. Portées devant une foule chauffée à blanc par le fanatisme de l'orateur, elles produisent un certain effet. Il faut un minimum d'esprit critique pour endiguer une telle truculence oratoire.

On nous pardonnera de passer le reste sous silence pour la très simple raison qu'il y a des lunes que cela est classé au musée des antiquités doctrinales. Quant aux questions purement dogmatiques, nos connaissances en la matière sont trop superficielles pour nous permettre de porter jugement. Nous abandonnons à nos clercs fêrus d'apologétique le soin de passer les arguments du confrère défroqué au crible d'une honnête, mais impitoyable critique. Bien vannés, nous serions surpris que le bon grain l'emportât.

Il ressort de ce plaidoyer que le Canadien-français du Québec croupit dans l'esclavage spirituel et moral. Que cet état de choses tend inéluctablement à stériliser sa vitalité intellectuelle. Pour reconquérir sa liberté, il se doit de secouer définitivement le joug romain. Le tableau tracé des turpitudes de l'Eglise catholique était si sombre, qu'il ne nous resterait guère qu'une seule issue pour échapper à la déchéance totale : nous confier désormais à l'apostat Rahard, messie des temps nouveaux. Dans ses grandes lignes, c'est l'impression qui se dégage de cette sortie stupide contre une Eglise-sœur. Dussions-nous dépiter notre théologien défroqué, nous ajouterons volontiers : l'Eglise-mère !

Les écarts de conduite malheureux de certains clercs catholiques — cités à tout propos avec un malin plaisir et où tout esprit de charité est absent — de même que certains abus véritables, ne suffisent pas pour infirmer en rien la doctrine de Rome. *On ne lance pas de pierres quand on habite une maison de verre.* Le protestantisme compte suffisamment de brebis galeuses parmi ses *clergymen* pour ne pas avoir à pointer à tort et à travers les égarements clair-semés des prêtres catholiques. Notre clergé sous ce rapport s'est toujours montré d'une parfaite correction. L'éthique vaut pour tous les ministres du culte. Tout ce qui tend donc à diminuer le respect des foules pour le clergé en

général, à quelque confession que ce soit, doit être enrayé. Quand la soutane du prêtre, la bure du moine ou la redingote du ministre seront devenus objets de risée, notre pays sera mûr pour l'anarchie.

L'expérience enseigne qu'on ne gagne rien à invectiver. Tout catholique instruit sait que le prêtre, l'évêque et même le pape ne sont pas l'Eglise en soi. Ils passeront comme tous les humains. Seule, l'Eglise restera et survivra. Elle a le temps pour Elle. Sa doctrine est un granit contre lequel les sots s'usent les dents. Dans sa vie privée, le prêtre peut errer et pécher devant les tentations de la chair ou de l'esprit. Qui peut lui lancer la pierre ! Pour se tenir dans le droit chemin, il aura recours à la prière ! et se soumettra humblement à la discipline de l'Eglise. Grâce à Dieu, notre clergé régulier et séculier est moral, dévoué et conscient de ses devoirs. Il n'a pas de leçon à recevoir car il sait s'imposer les règles voulues que les circonstances exigent. A notre épiscopat appartient le droit et le devoir de juger si des réformes partielles s'imposent.

L'infailibilité du pape n'est pas l'épouvantail dépeint par M. Rahard. Discutée violemment à l'époque de la proclamation du dogme, on s'étonne aujourd'hui qu'elle ait donné lieu à des débats aussi acrimonieux. Elle a raffermi la foi et rassuré les esprits. Surtout, elle a donné le coup de mort à toutes ces brillantes utopies philosophico-scientifiques en *isme* qui ont poussé au siècle dernier comme des champignons. En dépit de ses prétentions, M. Rahard n'a pas le monopole de l'intelligence. D'avoir quitté la foi de son enfance ne confère aucun prestige, à plus forte raison aucune autorité. Nous lui rappellerons qu'il n'y a pas que des imbéciles et des ignares parmi les catholiques.

Proclamer avec emphase et suffisance que l'Eglise tient les fidèles dans l'ignorance est un bobard. Les plus vieilles universités européennes sont des fondations re-

ligieuses. Dans ce moyen âge merveilleux, que d'aucuns assimilent encore à une époque d'obscurantisme, des légions de moines se sont usé les yeux à copier laborieusement les trésors littéraires de l'antiquité. Sans leurs veilles épuisantes, on aurait un trou noir entre l'Antiquité et la Renaissance au lieu de ce pont hardiment jeté par eux. M. Rahard certes ne doit pas ignorer que dans son pays natal, la France, les chartistes — ces bénédictins de l'histoire — ont renouvelé les sciences historiques de fond en comble depuis un demi-siècle. Ils ont mis à jour une telle masse de documents anciens que les ouvrages historiques des siècles antérieurs au nôtre sont aujourd'hui sujets à caution. Le culte de la vérité leur a fait réhabiliter l'œuvre grandiose de l'Eglise depuis la sortie des Apôtres de la Judée jusqu'à nos jours. Le stuc des écrivains sectaires qui la recouvrait craque déjà et tombera bientôt complètement. A moins d'avoir des yeux pour ne point voir, voilà un ensemble de faits irréfutables qu'il est impossible d'écarter.

Le R. P. Archange Godbout, franciscain, s'emploie victorieusement à répondre à ces attaques par ses conférences du mardi soir à la salle du Sacré-Cœur. La polémique se poursuit ainsi depuis des mois. De part et d'autre, on sape le travail de l'adversaire. Le R. P. Godbout n'y met d'ailleurs aucune rancœur et s'en tient aux questions controversées. Rien de pédant ni de trop dogmatique dans ses allocutions rehaussées d'une pointe d'esprit. Le milieu ne se prêterait pas à un exposé complet. Les sermonnaires du moyen âge devaient procéder ainsi. Tous se sentent à l'aise. La bonne humeur règne dans ce petit monde où l'on ignore le guindé. Cependant, notre impression est que cet homme ne reçoit pas l'appui pratique de notre élite. Il le mérite pourtant par son ardeur apostolique à monter sans cesse en épingle les inepties de son bouillant antagoniste.

Cette escarmouche est sans nul doute le prélude d'une attaque plus sérieuse. Dans la bourgeoisie — grande et petite — la foi est notoirement en baisse. Si on pratique encore, c'est beaucoup par routine. Foi aveugle et sans ressort. Les quelques causeries du P. Archange, entendues ces derniers temps, nous ont convaincu plus que jamais de l'ignorance des nôtres en matière de religion. Chez nos professionnels, combien sont capables de discuter sensément par exemple du grand Schisme, de l'Inquisition médiévale, des papes de la Renaissance, du célibat des prêtres, etc., sans se mettre franchement les pieds dans les plats ? Le doute lancinant ne nous tourmente pas comme un Maritain, un Psichari, un Levaux. Thomistes de fait, il serait à souhaiter qu'une sorte de doute cartésien fouettât notre torpeur métaphysique due à l'incuriosité. Arme à deux tranchants, le doute méthodique dissout la foi des faibles, mais trempe celle des forts. Pour être vivant, notre catholicisme doit pouvoir recevoir des coups et les rendre au centuple. A l'heure actuelle, il se repose trop sur les positions acquises. Sa pérennité est-elle assurée au point d'abandonner toute poursuite spéculative ? Dans un combat, la cuirasse seule ne suffit pas ; il faut des armes.

Une réaction en profondeur s'impose sans délai. Ignorer un mouvement d'idées parce qu'antipathique est enfantin et ne peut en arrêter la marche. Mieux vaut y faire face bravement, visière levée et lance au poing. Du reste, qu'y a-t-il à craindre quand on a la vérité pour soi ? ⁽¹⁾

Jean-Robert Bonnier

(1) Aux lecteurs qu'intéresse la question, je recommande particulièrement deux articles de M. Louis Francœur parus dans *l'Illustration* de Montréal les 8 et 9 août dernier, à propos d'une lettre ouverte du Bishop Farthing au premier ministre M. Taschereau.

Une pierre mystique

« *Le corps du saint Père Cormier, transporté du Campo Verano à l'église SS. Dominique et Sixte, sera la pierre angulaire spirituelle du nouvel Angelico* ». C'est en ces termes que, le 10 novembre 1934, dans l'*Aula Minor* de l'Angelico, le révérendissime Père Gillet, Maître Général de l'Ordre de S. Dominique, annonçait la prochaine translation des restes du vénéré fondateur de l'Angelico. Depuis le 17 décembre, la promesse est devenue un fait accompli. Au 18ième anniversaire de sa mort, le P. Cormier a été déposé dans la crypte de l'église séculaire des SS. Dominique et Sixte, devenue, depuis 1932, l'église de l'Angelico. C'est là que, chaque soir, les religieux dominicains chantent le *Salve Regina* ; c'est là qu'aux grandes solennités, la jeunesse étudiante ecclésiastique se réunit pour les fonctions sacrées ; c'est de là que désormais, le saint Père Cormier protégera son œuvre.

Il y a 25 ans, le 76ième successeur de saint Dominique commençait, via San Vitale, une fondation qui continuait l'œuvre traditionnelle de la Minerve, un Institut Supérieur de théologie, de droit canonique et de philosophie ; le geste paraissait téméraire, tant la *fabrique* était grandiose. Or, grâce à la qualité de l'enseignement donné par un personnel qui n'a cessé d'être « choisi » en se renouvelant, grâce aussi à l'irrésistible attrait des doctrines thomistes qui n'ont cessé d'être la loi inspiratrice des directives pontificales en matière de haut enseignement théologique, les étudiants ont afflué, en nombre toujours sans cesse grandissant, aux diverses facultés de l'Angelico. L'immeuble déjà très vaste de la rue St-Vital était devenu cependant trop exigü. Le Rme Père Paredès, admirablement secondé par l'Ordre entier, acquit la propriété SS. Dominique et Sixte, durant trois siècles et plus occupée par des Moniales de S. Dominique. Et en novembre 1932,

le 79ième successeur de S. Dominique, le Rme P. Gillet, inaugurait le nouvel Angelico, beaucoup plus grand que le premier. Et ainsi, le projet du P. Cormier, approuvé par les Capitulaires de 1907, béni par trois Souverains Pontifes, devenait réalité.

Vraiment, il convenait bien qu'il fût transporté où son rêve s'épanouissait, celui qui jadis voulut doter l'Ordre et Rome d'un centre international d'études dominicaines. Qu'il y repose en paix, sous les pieds de ses frères à l'exemple de son Père S. Dominique ! Qu'il stimule, par le souvenir de sa science et de ses vertus, ceux de ses fils qui ont cette consolation de vivre à ses côtés ! Pour tous, qu'il soit vraiment une *pierre angulaire spirituelle*, à l'image de celles que chante la Liturgie aux jours de Dédicace... *vivis ex lapidibus*.

Echos du mois

On nous écrit. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Québec, 10 janvier 1935

Révérénd Père M.-A. Lamarche, O. P.
Montréal.

Mon révérend Père,

J'ai lu avec intérêt votre magnifique synthèse de la personne et de l'œuvre d'Henri d'Arles, parue dans votre livraison de janvier. Où la surprise se mêle à l'intérêt, c'est quand on rencontre cette singulière affirmation : « Vous savez quels étaient la réserve et le mutisme des classiques devant les beautés de la nature » (p. 35). C'est à nous faire croire que la plupart (vous en exceptez quelques-uns) y étaient complètement indifférents.

Le sentiment contraire paraît si humain qu'il serait tout à fait étrange que des artistes aussi complets ne l'eussent pas éprouvé, en même temps qu'un naturel désir de

l'exprimer au dehors. Peu au courant des choses de l'histoire littéraire, ce doute me taquine d'autant plus que vous n'apportez à l'appui de vos dires qu'un seul exemple, celui de la marquise de Sévigné.

Espérant que vous voudrez me fournir quelque éclaircissement, je demeure,

Votre tout dévoué,

Th. Turcotte

RÉPONSE

Monsieur,

Votre doute sans doute va s'aggraver en apprenant que j'aurais dû ajouter aux mots *réserve et mutisme* les mots *indifférence et hostilité*. Il s'apaisera ensuite, quand j'aurai signalé, à l'appui de mes dires, quelques menus faits avec citations et références. Vous trouverez plus au long le même exposé dans « Gens de la Vieille France », par G. Lenôtre, au chapitre intitulé *Sur les routes de la douce France*.

Jusqu'à Rousseau, les écrivains classiques, comme les Français en général, aimaient la nature... travaillée par l'homme. Ils aimaient la campagne propre et soignée, ce qui explique, autour des villes, le très grand nombre de propriétés d'agrément. Mais ils détestaient la nature chaotique et désordonnée, ce qui fait qu'ils entreprenaient rarement de longs voyages et jamais pour des fins de contemplation esthétique.

Obligée, pour se rendre en Italie, de passer par la Corniche, madame de Genlis déclare que tout ce pays est aride et affreux. (*Mémoires — Adèle et Théodore*). Lalande conserve également un triste souvenir de ces rochers faisant saillie sur les eaux. (*Voyage d'Italie*). « La montagne n'a point de fervents : il semble qu'aucun de ceux qu'un mauvais sort y a conduits n'en a compris ni la gran-

deur ni le pittoresque ». Voilà ce que déclare M. Lenôtre, et il cite aussitôt Montesquieu voyageant dans le Tyrol, Henault traversant le Jura. L'un s'afflige de voir que cela dure si longtemps, l'autre a toujours peur de se noyer ou de se précipiter. D'après la reine Marie Leczinska, Plombières est « le plus vilain lieu du monde », et le pays de Cauterets « ressemble à l'enfer comme si l'on y était, excepté cependant qu'on y meurt de froid ».

L'océan n'a pas meilleure presse que la montagne. Que d'eau ! que d'eau ! ... Et cette autre perle prêtée par Henri Monnier à *Monsieur Prud'homme* : « Une telle quantité d'eau frise le ridicule ». Bien entendu, on ignore le séjour à la mer, on n'est pas intéressé par « cet élément ». Le plus étrange est que Rousseau lui-même l'ait vue sans lui consacrer une ligne. (Daniel Mornet : *Le sentiment de la nature en France, de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, passim). Il a su cependant immortaliser le lac Léman, et bientôt la mode obligera toute âme sensible ayant lu *La Nouvelle Héloïse* à aller pleurer sur place les infortunes de Julie.

Le chef de file des romantiques ne fait pas mystère de ce qu'il entend par un beau paysage. « Jamais pays de plaines, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur ». (*Confessions*, I, 4). Ses prédécesseurs, encore une fois, n'en demandaient pas tant. « Le monde extérieur occupait une place restreinte et secondaire dans l'horizon de nos classiques. Ils aimaient la campagne plus que la nature. Leurs horizons n'ont pas de profondeur. Pas un, et pas même l'auteur des *Fables*, n'a fait entrer la nature dans sa vie morale, sentimentale, religieuse ». (R. P. Brou, S.J., *Le dix-huitième siècle littéraire*, T. 3, p. 56). Rappelez-vous, monsieur, cette partie de pêche du héron, où La Fontaine

se contente de noter que « l'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours ». Et comparez, pour mesurer le chemin parcouru, avec « La boîte à pêche » de Maurice Genevoix, un réaliste contemporain.

Sans doute il nous faut lutter aujourd'hui, d'une part, contre le snobisme des admirations de commande devant les « lieux consacrés », puis de l'autre, contre une sorte d'abandon de tout l'être en présence de la nature « rivale de Dieu ». On ne saurait nier non plus que cette révélation nouvelle ait creusé l'âme humaine, développé nos sensibilités, élargi les perspectives et les moyens de l'art.

Votre tout dévoué,

M.-A. Lamarche, O. P.

L'Esprit des Livres

R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. « *Le sens du mystère et le clair obscur intellectuel* ». Desclée de Brouwer, Paris, 344 p. 20 frs.

Ouvrage très actuel, étant donné l'orientation de l'activité intellectuelle contemporaine. Avec de tels guides, les esprits, plus ou moins séduits par la fausse enseigne des idées claires, ne pourront que s'affermir dans les voies authentiques de la vérité, en retrouvant le sens du mystère. En effet philosophie et théologie, dans la mesure où elles se tiennent dans leur vrai domaine, cheminent sous le régime du clair obscur. Le Père Garrigou-Lagrange souligne ici ce qu'il y a de clair et ce qui reste de mystérieux dans la solution traditionnelle et thomiste des grands pro-

blèmes de la connaissance en général, et de notre connaissance soit naturelle soit surnaturelle de Dieu ; il montre que saint Thomas, par la lucidité de son intelligence, fut conduit à mettre en un puissant relief les mystères les plus saisissants de l'ordre de la nature et de la vie intime de Dieu. La doctrine thomiste est présentée en ces pages sous son aspect le plus caractéristique et le plus fécond. Notons que la fin de la deuxième partie contient tous les fondements d'un magnifique traité de la grâce, que nous souhaitons voir développer par le R. P. Garrigou-Lagrange.

fr. H. Guillebaud, O. S. B.

R. P. J. SOUILHÉ « *La philosophie chrétienne* »
B. C. S. R. 160 p., 12 frs. Bloud et Gay, Paris.

Deux petits volumes d'histoire où l'auteur a voulu montrer le rôle important joué par la question religieuse dans la plupart des grands systèmes, en tous les pays, de Descartes à nos jours. « Ce n'est peut-être pas sans quelque étonnement qu'on observe les efforts tentés par des philosophes célèbres, réputés irréligieux, pour adapter à leurs conceptions les dogmes chrétiens », dit l'auteur. On voit par là en quel sens plutôt matériel et concordiste il prend délibérément l'expression de « philosophie chrétienne ». Et il entend, par une série de brèves esquisses, justifier cette idée de Gabriel Marcel : Que l'on adhère ou non à la religion chrétienne, impossible de penser comme s'il n'y avait pas eu avant soi des siècles de chrétienté.

fr. H. Guillebaud, O. S. B.

Claude JUST. — « *Le Père des Prêcheurs* », ou
La Pitié des hommes. — Chez Desclée, de
Brouwer & Cie, Paris, 1934.

La canonisation de saint Albert le Grand fournissait

à Claude Just, l'occasion de faire revivre, dans un drame puissant, les principaux faits et gestes qui sont comme les points culminants de la trajectoire décrite par la vie mouvementée du Docteur Universel. Le VII^e centenaire de la canonisation de saint Dominique, le Père des Prêcheurs, lui suggère maintenant de couler dans les formes dynamiques d'un nouveau drame la richesse, la variété, la complexité humaine de notre saint fondateur !

« Chanoine régulier, homme d'Eglise versé dans la théologie et les observances traditionnelles, fondateur conscient, volontaire, d'un ordre par excellence ecclésiastique et canonial, législateur prévoyant et discret, saint Dominique est aussi un grand aventurier, un chemineau et un missionnaire intrépide, un novateur d'une hardiesse inouïe (*le premier vrai démocrate !*) qui se laisse emporter par le flot de l'esprit ».

Claude Just réussit à synthétiser et à animer en quatre actes les activités qui caractérisent et résument la vie de notre bienheureux Père, sans pour cela diminuer en rien sa personnalité, mais en lui rendant au contraire sa grandeur et sa richesse psychologiques qu'une imagerie sans âme n'aurait pas manqué de déprécier.

L'Acte Premier nous montre saint Dominique faisant l'apprentissage de la compassion. Les âmes ont faim et soif de la vérité et de la lumière ; Dominique qui les aime va y elles (Acte 2^{ème}), promenant son cœur d'apôtre comme une « torche brûlante et claire à la fois ». A la fin du deuxième acte, le saint reçoit sa mission des bienheureux Apôtres Pierre et Paul : « Va et prêche, lui disent-ils, sois institué par nous, au nom du Christ comme nous l'avons été par lui au nom de son Père, Prêcher attitré de son Evangile aux nations qui l'ignorent ou qui l'ont oublié... Soyez, toi et toute ta descendance, « les champions de la foi et les vraies lumières du monde ! »

Les deux derniers actes nous révèlent le commerce de

saint Dominique avec le ciel. Sa prière est toute flamme, tout amour pour les âmes des pécheurs, et pour leurs serviteurs, ses enfants à lui, qu'il envoie sans défense à travers le monde remplir la fonction héroïque de prêcheur.

Le texte, comme le dit l'auteur, est schématique et court, impitoyablement expurgé des boursoflures d'une éloquence extérieure, pour être étroitement noué et secrètement gonflé de résonnances qui ne se libéreront pleinement que dans l'exercice spontané du jeu.

Nous félicitons Claude Just pour sa piété filiale et le remercions de nous fournir l'occasion, à nous surtout les jeunes, de respirer d'un peu plus près l'âme de notre « très doux père saint Dominique, » *Le Père des Prêcheurs*.

fr. A. Milot, O. P.

Pierre GAXOTTE. — « Le siècle de Louis XV » —
Coll. Les Grandes Etudes historiques. 460 p.
A. Fayard et Cie, Paris, 1934.

Un de nos collaborateurs a signalé dernièrement le danger des monographies qu'il représente comme étant de soi tendancieuses et de nature à brouiller les perspectives de l'histoire. Ses monitions s'adressant aux jeunes, j'ai cru pouvoir passer outre et m'accorder le plaisir de parcourir ce Louis XV de Pierre Gaxotte, dont précisément la jeunesse raffole. Nos grandes souffrances datent de ce règne. Plus que les Français nous avons besoin, pour asseoir nos jugements, de cette mise au point qui veut être une réhabilitation. Le mot n'est pas trop fort en ce qui concerne les aptitudes politiques du monarque, le soin qu'il accordait aux affaires de l'Etat, de même que certains traits méconnus de son caractère, la bravoure unie à la bonté.

Avec une superbe maîtrise de style, M. Gaxotte décrit

l'entourage du roi, la succession et la mêlée des intrigues, l'influence des grands personnages de l'un ou l'autre sexe, en particulier, celle des écrivains. Il consacre un chapitre : « La France peut être heureuse sans Québec », à la politique anticoloniale de Montesquieu, de Rousseau, de Diderot et de Voltaire — Jusqu'à Bernardin de Saint-Pierre qui écrit dans la préface du *Voyage en Ile France* : « Je croirai avoir rendu service à ma patrie si j'empêche un seul honnête homme d'en sortir ». — Le Canada est « la bête noire » de la secte encyclopédiste. Voltaire conduit l'attaque : dans une demi-douzaine de ses ouvrages, « il y revient cent fois, à grands coups d'expressions méprisantes » (p. 239). Je songe à nos anciens débats collégiaux entre l'épée, la plume et la charrue ... Bien peu de souverains échappèrent à l'influence des idéologues ou aux réactions de la foule endoctrinée par eux. Louis XV eut beau défendre le Canada, la monarchie d'alors fut battue par la république des lettres.

Au chapitre des mœurs, le biographe prétend moins défendre son héros que débiner les historiens qui étalent à ce sujet « une vertu intransigeante ». Après avoir rappelé que les aventures du Parc aux Cerfs, isolées des racontars, se réduisent à « peu de chose » — peu de chose ! — il ajoute : « Assurément le péché du roi reste entier et tout ce commerce est ignoble ». Puis il distribue à droite et à gauche, surtout à droite, des brevets d'hypocrisie. « Mais feindre de croire que Louis XV soit le seul homme qui ait eu recours aux services de jeunes personnes trafiquant de leurs charmes est une hypocrisie un peu forte, dont on voudra bien nous dispenser » (p. 170, 171). Oui, volontiers, de même qu'on eût dispensé l'auteur de tomber cette fois dans la phrase.

Il n'est pas tendre non plus pour ceux qui entreprirent à diverses époques la conversion du roi. Je crois qu'il a raison en ce qui regarde la publicité du zèle et l'étalage anticipé

des réparations publiques. Mais d'une façon générale, les gens d'Eglise, sous la plume de Gaxotte, se fourvoient sans mesure ni répit. Ceux qui ont de la vertu manquent de connaissances et ceux qui ont des connaissances manquent de talent. On se demande alors si cet écrivain ne mérite pas par moments le reproche qu'il adresse aux historiens de Louis XV et de son siècle : d'avoir estompé certains traits en forçant les autres (préface). Et l'on donne raison au Père Gaudron, O. F. M., conseillant à la jeunesse de se munir avant tout de philosophie et de culture générale, et de n'aborder ces attrayantes monographies qu'après avoir lu et médité la grande histoire.

M.-A. Lamarche, O. P.

Marius BARBEAU. — « Au cœur de Québec ». —
Collection du « Zodiaque 35 »

Monsieur Marius Barbeau n'est pas seulement l'agréable conteur que connaissent tous les lecteurs de nos quotidiens, mais c'est surtout un érudit des choses du terroir, un amant des vieilles traditions importées de France par nos ancêtres et un collectionneur d'art régionaliste.

Et voilà que, libéralement, il nous fait profiter de ses découvertes et nous invite à pénétrer à sa suite au cœur même de Québec, dans ces régions encore relativement fermées au progrès et au tourisme et qu'aucun modernisme n'a défigurées, telles l'Île d'Orléans et Notre-Dame du Portage... Notre-Dame, surtout, avec son triangle mystique : le « Brandy Pot », les « Pèlerins » et le « Rocher-Malin », chateau-fort du diable dont les vieilles gens de là-bas se rappellent fort bien les prouesses.

Aux légendes qu'il rapporte, l'auteur ajoute volontiers d'intéressantes notes historiques, descriptions géographiques et même des pages entières d'expressions savoureuses prises à notre glossaire et couramment employées encore dans

bien des endroits de la province : « Fais-moi *de l'arse* » pour la place : « Il ne faut pas donner *des pieds* aux enfants » pour : il ne faut pas être trop indulgent ; « Il savait *un train* de contes », pour : beaucoup ; « *rosiner* » pour : pleuvoir tranquillement ; « *ravager* le moine » pour : rosser quelqu'un ; « il arriva dans *un bûché* » : endroit où les arbres ont été coupés ; etc. etc. Mais n'ayez crainte que l'ouvrage de Monsieur Barbeau prenne pour cela un ton dogmatique et ennuyeux. Loin de là !

Ce livre, le deuxième de la collection du « *Zodiaque 35* », se compose de huit études dans lesquelles l'auteur fait revivre nos légendes, évoque nos vieilles églises, s'attache, en un mot, à mettre en relief ce qui fait le fond essentiel de nos traditions, ce à quoi nous devons d'avoir une physionomie propre. Mais c'est à notre art traditionnel, à notre architecture et à notre sculpteur sur bois que M. Barbeau consacre la meilleure partie de son volume. Et sur ce point, trois de ses études consacrées, la première à l'Ecole des Arts et Métiers de Mgr de Laval, l'autre aux anciens sculpteurs de Québec, et la dernière au sculpteur et statuaire, Louis Jobin qui fut le dernier de nos grands artisans, offrent un intérêt documentaire très particulier.

M. l'abbé Lionel Groulx, dans le premier volume de « *L'Enseignement français au Canada* », avait déjà signalé l'existence de cette école des arts et métiers, fondée à Cap Tourmente vers 1675, par Mgr de Laval. Mais tandis qu'il la considère plutôt comme un rouage de notre système d'enseignement à cette époque, Marius Barbeau voit surtout en elle une continuatrice de la tradition française que nos ancêtres, dit-il, avaient encore jusque dans les moelles ; comme le berceau de la Renaissance française sur nos rives, de cette Renaissance François Ier, qui transplantée chez nous prit racine dans notre sol laurentien, s'y adapta et s'engagea dans une évolution origi-

nale et bien caractéristique où se retrouvent, paraît-il, des traces non équivoque du style bourguignon.

Cap-Tourmente : c'est de là que descend la belle lignée d'artistes dont on retrouve encore la trace le long de la côte de Ste Anne de Beaupré ; de là que sont sortis nos curés artisans : Leblond de la Tour, sculpteur, et Antoine Créquy, peintre ; les architectes et les sculpteurs de talent : Gabriel Leprévost, Levasseur, Labrosse, Liébert, Chabot, les Baillargé, père et fils, et leurs disciples : André Paquet, Berlinguet, Jean-Baptiste Côté, Fournier, et enfin, tout près de nous, Louis Jobin, dont les tendances classiques furent malheureusement contrebalancées par le *quevillonnage* et l'influence italienne mise à la mode par Regali.

Nulle part au cours des 200 pages de ce volume l'intérêt du récit ne se relâche, nulle part l'action ne se ralentit. Tout y est à lire et à relire, car « Au cœur de Québec » est l'œuvre à la fois d'un érudit et d'un artiste.

Berthe Guertin

Cardinal GIBBONS. — « La Foi de nos Pères ».

Traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel. — Paris, Téqui, 1934.

Cinquième édition française du remarquable ouvrage : « The Faith of our Fathers ». L'extraordinaire popularité de ce livre chez le public de langue anglaise (plus d'un million et demi d'exemplaires), sa traduction en plusieurs langues — montrent assez sa valeur. Nous avons là une exposition claire, nette, précise et complète de la doctrine de l'Eglise Catholique, et la solution des principales objections que les protestants opposent à nos croyances doctrinales.

R.-M. D.

Une vie dans le Christ. — Marie Sainte-Cécile de Rome. (Dina Bélanger), Religieuse de Jésus-Marie (1897). Autobiographie et témoignages. Texte publié et annoté par Dom Léonce Crenier, O. S. B., Prieur de Saint-Benoît-du-Lac. Préface de Mgr Camille Roy, P. A., V. G. Recteur de l'Université Laval, Québec. — Couvent de Sillery, P. Q. Canada. 1934.

Il nous est agréable de porter à la connaissance de nos lecteurs cette nouvelle production hagiographique. Le titre en est long : c'est à se croire au dix-septième siècle, et pourtant rien de plus actuel et plus de « chez nous ». Il sort des presses de l'« Action Catholique » et les Religieuses de Jésus-Marie, de Sillery, nous le présentent. L'ouvrage est d'importance — deux forts volumes — et il traite de matières peu banales : une vie qui rappelle par certains aspects celle des plus grands extatiques. On s'autorise — et c'est de la meilleure prudence — de la triple autorité du regretté Cardinal Rouleau, de son éminent successeur, le Cardinal-archevêque de Québec, et du Recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, P. A., V. G.

C'est qu'en effet on nous présente une âme d'élite, si l'on hésite à l'appeler une vraie sainte, avec la multitude de ceux qui l'ont connue et dont on nous offre les témoignages aussi nombreux que dignes de foi.

Il s'agit d'une fleur du ciel, éclosée en pleine ville de Québec, du vivant de Gérard Raymond et presque du même quartier. Mais tandis que le pieux écolier cherche et trouve la perfection au chemin des vertus, Sœur Marie-Sainte-Cécile de Rome est emportée par l'Esprit dans la région supérieure des dons et des grâces extraordinaires. Le

lecteur profane se trouve désorienté au récit de cette existence presque continuelle de visions ; il ne faut pas oublier que l'Eprit Saint souffle où il veut et n'a pas à nous rendre compte de la gouverne des âmes. Pour s'y retrouver on n'a qu'à se confier à Dom Léonce Crenier qui a bien voulu se charger des nécessaires explications théologiques. Le savant Prieur des Bénédictins est un guide de tout repos. Ses notes au cours du texte, comme les infra-paginales, et surtout le chapitre XXXV du second tome : *Visions, lumières et connaissances surnaturelles perçues par Marie Sainte-Cécile de Rome*, fournissent tous les éclaircissements désirables.

Au reste — et ce n'est pas mince réconfort pour les chrétiens ordinaires — en parcourant « Une vie dans le Christ », il ressort que Dina Bélanger, (c'est le nom de famille de Sœur Marie Sainte-Cécile de Rome) ne s'est pas improvisée grande mystique du jour au lendemain. Le baptême ne l'a pas laissée sans mauvais penchants qu'elle a dû combattre et qu'elle a su vaincre grâce à des parents profondément chrétiens et soucieux de leurs devoirs. (Tome 1 page 12 et 21). La sainteté aura été pour elle une lutte terre à terre avant de devenir une ascension. De plus, pour avoir été prévenue, dès l'enfance, de grâces extraordinaires, Dina n'a jamais posé à la singularité encore moins à la pruderie, ce synonyme de sottise ; bien au contraire, ses maîtresses l'ont toujours connue comme une écolière joyeuse et bonne première dans ses classes. Plus tard à New York, où pendant deux années elle suit les cours du Conservatoire, sa piété profonde et rayonnante et qui ne bronche pas d'un iota, malgré l'ambiance protestante, ne l'empêche pas d'être une élève très aimée et appréciée et protégée de Walter Damrosch lui-même et d'y décrocher haut la main ses diplômes de piano et d'harmonie.

Or, pendant que là-bas, comme à Québec, la jeune fille

se plie aux exigences du milieu, son âme d'artiste nage dans la contemplation la plus élevée. Notre Seigneur qui, depuis sa petite enfance l'a toujours attirée, la crée son épouse ; il change de nom et de cœur avec elle (pages 175 et 200, tome 1) jusqu'à ce qu'il la conduise chez les Sœurs de Jésus-Marie où il semble renouveler pour elle, moins les stigmates, tous les phénomènes de la vie des grandes mystiques.

La lecture de « Une vie dans le Christ » ne peut qu'être intéressante et fructueuse. Ne pourrait-on pas, pour l'honneur du goût français et en vue d'une plus facile propagande, la réduire à un seul volume, en l'allégeant de bien des longueurs, de presque toutes ses illustrations, et surtout du piano « Knabe » de « *Colinette* » et de la *poupée* de *Dina à sept ans* ?

H. Couture, O. P.

Louis DANTIN. — « Poètes de l'Amérique Française », IIe série, 196 pp. Coll. Les Juge-ments, Editions Albert Lévesque, Montréal, 1934.

« Je veux des sentiments paisibles et discrets ...

« Et sur tout observer la mesure précise ».

M. Louis Dantin hérit cette formule qu'il inventa jadis pour en faire la maxime de sa « sagesse ». Il me semble qu'elle caractérise assez bien la manière qu'il s'applique à mettre en œuvre dans ses pages de critique littéraire. Parcourez en effet la première série des « Poètes de l'Amérique Française », les « Gloses critiques » sur nos meilleurs prosateurs et ce dernier volume sur nos poètes, toujours vous trouverez la même sympathie compréhensive, le même besoin profond de discernement et d'équité. « Poètes, mes camarades, que je commente avec plaisir, que je juge avec sympathie, ne prenez pas mes sincères

éloges pour des cris, des béements d'extase ; mais s'ils vous aident à constater votre propre valeur, à prendre confiance en vous-mêmes, sachez que j'aurai cru vous dispenser simple justice et ne veux d'autre gratitude que celle due à la vérité » (p. 22).

Excellentes dispositions qui se maintiennent ici encore dans chacune de ces douze études. Huit pour nos poètes : Nérée Beauchemin, Gonzalve Désaulniers, Alphonse Beau-regard, René Chopin, Lucien Rainier, Robert Choquette, Alfred Desrochers, Rosaire Dion, et quatre pour nos poétesses : Simone Routier, Alice Lemieux, Eva Sénécal, Med-jé Vézina. Louis Dantin examine une œuvre particulière de chaque auteur. Il ne craint pas d'analyser subtilement la source de son inspiration poétique, puis de descendre avec la même facilité jusqu'aux humbles détails de la prosodie et de la grammaire. Mais il ne s'enferme jamais dans la chambre du poète qu'il étudie et maints détails qu'il note, lui donnent l'occasion de s'élever aux tableaux d'ensemble et aux vues générales sur la poésie et sur la littérature (v. g. la littérature religieuse, pp. 30-31 ; la poésie « facile », pp. 101-102 ; la poésie « féminine », pp. 129-132).

Dans une admirable préface que d'aucuns ont ridiculisée assez maladroitement par une sérieuse entorse à ce qu'on pourrait appeler la règle « du contexte », M. L. Dantin s'est appliqué à définir les principes qui le guident dans son œuvre de critique. Je crois que ces pages comptent parmi les meilleures du volume.

Certes, nous aimerions parfois que M. Dantin témoignât d'une fermeté plus marquée et que même, en certaines occasions, il sût brandir le fouet. Peut-être craint-il trop de rappeler, par des piétinements massifs et sans choix, « l'éléphant dans la plate-bande ». Mais qu'il continue de ne pas écraser le persil, ni les chrysanthèmes, « au risque de laisser vivre à côté quelques herbes folles ». Après tout,

l'indulgence, quand elle n'est pas sotte complaisance, ne produit-elle pas de meilleurs résultats qu'une sévérité implacable et sans mesure ?

T.-M. Landry, O. P.

R. P. RIONDEL, S. J. — « La Mère Jacoulet ». Fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Besançon et d'Amiens (1772-1836). Un volume in-8 couronne de 160 pages avec portrait. 10 fr.. Lethielleux, édit., 10, rue Cassette, Paris.

La Mère Jacoulet est une des gloires religieuses de la France dans la première moitié du 19^e siècle. Femme de haute vertu : humilité profonde, grande simplicité ; en même temps que douée de rares et de nombreux talents. Héroïne pendant la Révolution ; éducatrice consommée ; ardente apôtre de Sacré-Cœur.

R.-M. D.

Poètes de la Famille — au XX^e siècle. Casterman, éditeur, Paris, Tournai.

Une œuvre collective où figurent les noms bien connus de Henry Bordeaux, Louis Mercier, Cécile Périn, Abel Bonnard — et une vingtaine d'autres — n'a pas besoin d'une longue présentation. Les livres, — certains livres, — ont, comme les gens, leur propre personnalité qui vient au-devant de nous et nous les fait aimer. Entre les « Poètes de la Famille » et le lecteur, s'établit un charme irrésistible.

A chaque page, c'est un plaisir nouveau — tantôt frais et délicieux :

*M'endormir sous le bouleau
Au chant clair de la fontaine
Dont tout petit, j'ai bu l'eau ...*

tantôt grave et profond :

*Il est vain de gémir sur la beauté qui passe
Sur la fuite des jours et leur fragilité, ...
Et qu'importe des ans le faix ou la menace
Si demeure l'amour, si reste la bonté !*

Grouper des poèmes, cela peut sembler relativement facile à un éditeur, mais les choisir avec goût et, surtout, avec intention, cela lui vaut notre admiration reconnaissante. La Famille ! grande et noble institution qu'un dépérissement progressif menace toujours. Vieux thème, dirait-on, mais thème de vie dont personne ne doit pas ignorer la richesse infinie et si variée.

La Famille, c'est tout autant « la chaleur de l'âtre, que la fraîcheur du puits », tout autant le geste de la Croix « tracée avec amour » sur le pain quotidien, que « les délices de fouiller les commodités profondes ». C'est la tendresse maternelle qui a « tant regardé vos berceaux endormis », c'est la bonne odeur des confitures et le tic-tac de l'horloge. C'est l'amour plus fort que la mort, c'est l'héroïsme de la tâche journalière et souvent aussi, la sainteté méconnue ...

C'est bien tout cela, la Famille, et le poète l'a compris, lui qui a reçu le don magnifique de percevoir le « rythme total » et d'en exprimer la beauté.

A travers ces pages empreintes de sérénité, on sent couler la joie, celle

« Des aubes ayant un goût d'hostie ».

Mieux encore, on découvre dans le moindre vers la ferveur d'une pensée fortement catholique :

*« Et sous le pur éclat des étoiles d'été
Je goûterai, Seigneur, la grave volupté,
Au-delà des sapins que la lune bleuit,
De vous sentir brûler au cœur de cette nuit »*

Et Marie Noël ! comment ne pas la citer celle dont le nom est déjà un poème. A lire sa « Chanson » le cœur des jeunes filles entre aussitôt en émoi :

*« De-ci, de là, j'allais, j'allais, j'allais ...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu voulais ? »*

Les enfants doivent dormir très vite quand elle chante :

*« Dors, mon petit, pour que les fleurs fleurissent
Les fleurs qui, la nuit, se parent, se lissent,
Si l'enfant reste éveillé,
N'oseront pas s'habiller ».*

On voudrait serrer la main à tous ces poètes qui ont contribué à faire de ce recueil une si belle œuvre d'art — (mentionnons les illustrations) — en même temps qu'une œuvre bienfaisante. Pourtant, il y a une ombre au tableau, véritable péché d'omission, et c'est l'absence inexplicable du poète de la famille par excellence, Henriette Charasson. Avec de pareils défenseurs, la famille française nous semble moins en péril.

Rita Lebrun

Grammaire latine (Morphologie) par les prêtres
de Saint-Sulpice, dix-huitième édition. Col-

lège de Montréal, 1931, ouest, rue Sherbrooke. Prix : 0.50 moins 20%. La grammaire complète se vendra 0.90 moins 20%.

Depuis bientôt un siècle et demi les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal se servent dans leur enseignement d'une grammaire latine qu'ils firent, contraints par les circonstances : c'était aux temps difficiles où les livres français n'entraient presque plus au Canada.

M. Olivier Maurault, le Recteur actuel de l'Université, dans sa monographie *Le Petit Séminaire de Montréal*, nous renseigne sur l'apparition et les premières éditions de la grammaire.

On voit que ce manuel se recommande par son âge déjà respectable, mais ses états de service comptent également. Tant qu'il n'eut pas de concurrence en face de lui, on comprend qu'il dut survivre et rester en usage ; mais il parut des grammaires plus savantes, plus au point ; celle-ci ne tomba pas, et c'est à cause de certaines qualités qui lui sont propres, spécialement à cause de sa forme synthétique qui groupe les matières analogues. Elle unit la syntaxe des propositions à celle des mots, en sorte que, dans la syntaxe de régime, on trouve après telle espèce de complément-mot le complément-proposition correspondant. C'est peut-être plus formateur pour l'intelligence ; cette marche du moins répond bien à celle de la pensée. Généralement les grammaires désarticulent la phrase complexe, qui n'est pourtant qu'une proposition dans laquelle des mots sont remplacés par des propositions secondaires.

On connaîtra plus vite et mieux l'anatomie d'un vertébré en observant un squelette parfaitement monté qu'en étudiant les pièces à part, si bien ordonnées et étiquetées soient-elles.

Les amis de la vieille grammaire tiennent à l'ensemble

des traits qui en font la physionomie ; mais ils lui voient aussi des imperfections, et, depuis nombre d'années, ils désirent qu'on y fasse des retouches.

Il est temps aussi de la faire bénéficier des progrès réalisés dans la connaissance de la langue latine et dans les méthodes d'enseignement, puis une nomenclature un peu rajeunie faciliterait la lecture des ouvrages d'aujourd'hui.

C'est à la langue dite classique que nous voudrions nous en tenir, et cela en vue du thème. Qui possède les règles de cette langue n'est guère embarrassé dans la version par les formes ou la syntaxe de l'époque impériale. La grammaire d'ailleurs mettra l'élève sur ses gardes lorsqu'il sera à propos de le faire ; elle suppose qu'on ne donnera pas à traduire des textes de style archaïque, ou des passages de la période impériale trop spéciaux, sans les notes grammaticales nécessaires.

Les additions successives pratiquées sans refonte profonde ont abouti à des concentrations exagérées sur certains points ; il est clair qu'il y aurait avantage à mieux répartir les matières ainsi qu'à éviter les répétitions non justifiées.

D'autre part le morcellement serait un mal pire : les petites règles dont on a élagué tout caractère individuel, et que l'on a multipliées, sont si simplifiées, qu'elle se saisissent sans effort au premier coup d'œil ; mais elles ne se retiennent pas pour longtemps : chacune de nos acquisitions vaut ce qu'elle coûte. P. Crouzet, page IV de sa *Grammaire simple* écrit : « A chaque page nous avons voulu provoquer l'effort intellectuel ».

L'ordre des matières observé jusqu'ici laisse à désirer ; les recherches seraient moins laborieuses avec une disposition plus logique et plus rigoureuse.

Des parties ont été ou seront développées, dans cette nouvelle édition, aux dépens de la symétrie : règles de certaines conjonctions, du conditionnel, des comparaisons, des

réfléchis, etc. ; c'est que nous pensons, avec Ch. Georgin et H. Berthaut, qu'il importe de donner les moyens de résoudre les difficultés qui reviennent constamment et pour lesquelles le dictionnaire ne renseigne pas. Pour le reste il suffit de mettre sur la voie.

Il n'y a pas de livre d'exercices fait exprès pour notre grammaire ; mais dès les *Eléments* on a adjoint à chaque espèce de mot quelques notions d'emploi et des « petites syntaxes » afin de permettre d'utiliser les exercices publiés par d'autres.

Le professeur peut d'ailleurs faire apprendre les matières dans l'ordre qui conviendra au livre dont il se sert.

Doit-on regretter cette absence d'exercices ? n'est-il pas bon au contraire d'avoir la liberté de varier les devoirs et les manuels d'une année à l'autre ? Les élèves ont grande tendance à se procurer le corrigé, ou à se passer les corrections de main en main.

Fallait-il viser à une grammaire plus complète que la précédente, ou viser à un abrégé ? Les professeurs désirent plutôt un manuel qui dispense de faire des recherches en beaucoup de livres ; les élèves préfèrent un petit volume : l'idéal serait de satisfaire les uns et les autres.

Enfin nous avertissons que cette fois on ne trouve pas dans la présente édition, les règles de Versification. Nous croyons qu'il est préférable de les étudier dans un traité spécial.

Ajoutons en terminant que ceux qui s'intéressent à la vieille grammaire du collège et à la jeunesse qui s'en servira, nous rendraient un service dont nous serions reconnaissants en nous signalant les fautes et les défauts qu'ils y trouveront. Le tirage définitif ne doit se faire qu'aux vacances, alors que la syntaxe et la méthode seront prêtes.

Les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne de Laprairie mettent tous leurs soins à éditer un livre qui se présente bien.

Simone ROUTIER. — « Les Tentations ». Préface de M. Fernand Gregh, 195 pp. Editions de la Caravelle, 6, rue Bazout, Paris, 1934.

Je ne chicanerai pas Mlle Routier à propos du nom qu'elle donne à ce nouveau recueil de poésies ; seulement je remarque que les « Tentations » figurent dans une galerie qui se compose de « l'Immortel Adolescent », « Ceux qui seront aimés », « Paris-Amours-Deauville » et ... « les Tentations ». Faut-il proclamer l'unité profonde de l'inspiration qui anime tous ces ouvrages, ou se récrier devant une telle série de mots qui prête à la réclame ? Mlle Routier a toujours eu le don d'écrire des choses « peu rassurantes » à côté de celles qui sont « émouvantes », et cela contribue beaucoup à dérouter les pauvres hommes qui ne sont pas nés poètes comme elle, mais que la vie a taillés en moralistes ou en historiens ou en que sais-je encore...

Mais je comprends ses « Tentations » ; elles parviennent de deux sources : les voyages, l'amour, et une troisième : l'art. Quand une jeune demoiselle aborde ces thèmes, comment ne pas croire à la sincérité de ses poèmes ?

Mlle Routier est donc partie de Québec pour les pays de la « vraie » poésie. Elle visite les principaux centres de l'Europe, fixe ses impressions diverses en quelques vers ou quelques strophes, les place soigneusement dans son album de « fleurs » — aujourd'hui séchées — et les publie quand le temps est venu enfin de livrer un coin de son âme au grand public. Je me demande — d'accord avec M. F. Gregh — pourquoi Mlle Routier n'a-t-elle pas « choisi » dans cet album, les meilleures pièces seulement ?

Tentations de voyage, tentations d'amour aussi. L'auteur dans ce dernier cas, a été bien inspirée de nous les faire connaître toutes, de ne pas choisir... On peut ne pas goûter certains portraits et bandeaux dont André Margat les décore (p. 102-119), froncer les sourcils devant quelques

mots insinuants et — pourquoi ne pas le dire ? — sensuels. (pp. 101, 107, 112, 116). Mais à quoi bon les gros mots ? N'y a-t-il pas ailleurs dans ce recueil bien des « choses rassurantes » ? (pp. 116, 155). Mlle Routier a le mérite de se montrer sincères toujours, dans ses espoirs comme dans ses déceptions, dans ses joies comme dans ses peines. La forme de son vers est aussi variée que la gamme de ses sentiments. Lisez « Tu es venu » (p. 99), puis « Lassitude » (p. 128), si vous voulez vous en convaincre... Tout cela est fait de grâce, de légèreté et de finesse, et dans le second cas, de lourd désespoir. Mais il faut l'avouer : Mlle Routier n'a pas donné la pleine mesure de son beau talent, parce qu'elle n'est pas encore descendue jusqu'au fond de son âme. Et c'est là que se cache pour elle la véritable source d'inspiration. Me comprendra-t-elle si je me permets de lui dire qu'elle deviendra grand poète le jour où elle aura, comme Marie Noël, découvert sa vraie vie intérieure ?

Qu'elle conserve ce joli et très riche vocabulaire, qu'elle ne craigne pas de faire souvent chanter ses vers :

« Banderoles et farandoles

Traversent les rues comme des petites folles » ...

Mais qu'elle garde, même à Paris, son âme de petite canadienne, qu'elle l'approfondisse, qu'elle exploite ce trésor, et grâce à la magie du verbe français, elle en tirera sûrement des accents nouveaux.

T.-M. Landry, O. P.

Georges BUGNET. — « Siraf ». En sous-titre : « Etranges Révélation — Ce qu'on pense de nous par-delà la lune ». Les Editions du Totem, 3683, rue Saint-Hubert, Montréal, 1934. Prix : \$1.00.

« Siraf » est l'un des livres les plus originaux et le seul peut-être d'intérêt universel qui ait encore été publié au Canada français. Il suffit d'en lire les dix premières pages pour pénétrer le mystère du titre : « Siraf » est un esprit qui juge de très haut les hommes et les choses de notre pauvre terre. Toujours à l'affût de l'entendement de l'auteur, il lui suggère aux heures de repos, de lassitude ou de rêverie des raisonnements étranges, tantôt sur un article de journal, tantôt sur un événement politique, une découverte récente ou une simple scène champêtre. Quelquefois, il s'entretient avec un de ses congénères en spiritualité du nom de Karis. L'auteur perçoit le dialogue des deux esprits ; rarement sa manière de voir correspond à la leur et toutes les fois qu'il entre en discussion avec Siraf, il est littéralement roulé par l'esprit.

Mais ce n'est là qu'une fiction de forme ingénieusement mise au service d'un dessein beaucoup plus sérieux, si sérieux qu'il ira jusqu'à tenter de donner une solution aux plus graves problèmes de la vie humaine mise en regard du progrès et de la civilisation modernes. Siraf, l'esprit, soutient que la civilisation au degré étonnant où elle est parvenue de nos jours n'a rien ajouté au bonheur de l'homme parce qu'elle ne l'a pas rendu meilleur dans l'ordre moral. L'homme moderne sous ce rapport ne serait pas en progrès sur le Grec contemporain d'Archimède ou sur le sauvage de l'Afghanistan. La preuve en est dans les dangers dont le progrès menace incessamment la vie humaine. C'est Siraf qui commente au nom d'un chinois prétendu barbare un journal imprimé à New York, à Chicago, voire même à Montréal : « Meurtres et assassinats, suicides, vols et viols, infanticides et parricides, alcoolisme, massacres par « accidents » — c'est, n'est-ce pas, le mot dont vous décidez, vous autres, les prouesses de vos brillantes inventions ? — hommes, femmes, enfants, empoisonnés par vos conserves scientifiquement préparées, écharpés par vos

automobiles, écrasés par vos locomotives, décapités par vos aéroplanes, rôtis dans vos dirigeables, étouffés par vos gaz, charcutés par vos chirurgiens, émiettés par vos explosifs... Je n'en finirais pas. Tu ne saurais croire les exclamations d'horreur, d'incrédulité de ces bons Chinois... » (page 20).

Le progrès des institutions politiques et sociales n'a pas été plus heureux en regard de la félicité humaine. Siraf a des paroles extrêmement sévères à l'endroit de nos modernes démocraties qui marquent tout simplement une régression sur les formes antiques du gouvernement. « Vous les hommes, vous chérissez la douce illusion qu'en changeant le mode de gouvernement vous allez changer la nature humaine ». (page 30). Et que penser de nos révolutionnaires en éducation, en sociologie, en économie, tout occupés à édifier leur gloire individuelle sur la ruine de traditions qui ont pour elles l'expérience des siècles ? Il faut être esprit pour nous l'apprendre aussi hardiment : « Ceux-ci ne sauraient écouter les vieillards, et parce qu'ils se croient beaucoup plus savants qu'eux, et parce qu'à suivre les conseils de l'expérience et de la prudence ils n'auraient pas tant à gagner. Ils trouvent bien plus avantageux de croire et de faire croire aux autres qu'agitations et changements sont synonymes de progrès, que, comme dans la mode pour les vêtements de leurs femmes, de ce qu'une chose est nouvelle elle est donc préférable », etc. (p. 105).

Si malgré le progrès inouï de la civilisation qui de soi devrait procurer à la vie humaine une plus grande somme de bonheur, l'homme moderne n'est guère plus heureux qu'aux époques anciennes, c'est qu'en le rendant plus intelligent — de ceci Siraf n'est pas bien certain : « Où sont vos Racine ? » — et par suite en étendant et affermissant sa domination sur l'esprit et la matière, le progrès n'a pas simultanément contribué à le rendre meilleur. C'est là toute la thèse du livre présentée en divers tableaux

d'une saisissante actualité. L'esprit nous assure encore que le déséquilibre actuel entre la science et la bonté humaines, est dû pour une large part à nos méthodes d'éducation : « D'après Siraf, le but de l'enseignement devrait être non pas de faire un élevage d'animaux bien soignés, mais de former des animaux raisonnables, des hommes, de vrais hommes. Un homme n'est pas un beau spécimen d'humanité parce qu'il jouit du bien-être. Pour être en dessus de l'animal, il faut qu'il soit bon, humainement bon. Pour cela, nul besoin de diplômes, il y suffit d'un peu de sens commun et de beaucoup de volonté, deux facultés que vos écoles et d'ailleurs toute votre civilisation ne se sont guère souciées de développer. Au lieu de dire aux enfants : « Travaillez afin de devenir meilleurs », on leur répète : « Etudiez afin d'obtenir une confortable existence ». Que reproche-t-on alors aux capitalistes ? « Ils ne font que suivre l'enseignement donné par la nation ». (pages 79-80).

Deux échantillons seulement « de cette infime poussière qui s'appelle l'humanité », pour me servir du langage de l'esprit ont eu l'heur de plaire à Siraf : « Ceux qui croient à une autre vie et qui cherchent à se l'assurer par le sacrifice des plaisirs terrestres ». En prononçant ces paroles, Siraf indique à Kəris une léproserie où des humains prodiguent gratuitement aux lépreux leurs soins les plus empressés. « C'est vrai, reprend l'autre, voici donc des hommes qui me réconcilient avec leur espèce » (page 68). L'autre échantillon, c'est une humble famille, un homme, une femme et un enfant « dont le temps se passe, non point à encombrer leur existence d'objets, d'actes et d'idées inutiles, non point à embellir leur réputation d'éphémère gloire afin de capter l'adulation de leurs semblables, mais à s'efforcer sans repos, de corriger chacune de leurs imperfections, d'acquérir toute vertu, etc. » (page 184). Siraf qui en vertu de sa spiritualité ne tient aucun compte du

temps et de l'espace vient sans doute d'apercevoir la famille de Joseph le charpentier de Nazareth.

Je souhaite que les raisonnements de Siraf atteignent rapidement le grand public. Ils expriment en une langue correcte, solide, claire et sans prétention des idées de la plus haute valeur morale. Siraf connaît le Christ ; s'il ne le nomme pas explicitement, c'est sans doute pour ne pas effrayer son pauvre petit homme peu habitué à rencontrer ce nom dans les grands journaux et les gros livres qui traitent de redressement économique et de restauration sociale. Mais en somme la doctrine de Siraf n'est qu'un développement du Sermon sur la Montagne. Le petit homme moderne en est tout bouleversé ...

A. Saint-Pierre, O. P.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Vie de sainte Marie-Madelaine, — suivie de trois traités sur 1° L'unité de la Sainte ; 2° Sa venue en Provence ; 3° Le séjour de la Sainte Vierge à Ephèse, par l'abbé Jean Brierre. 1 vol. in-16 jésus, 205 p. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 1933.

Le milieu facteur de culture française, par le T. R. P. Gaudrault, O. P. professeur au Collège Dominicain d'Ottawa. Brochure de 21 p. Nouvelle édition. L'unité : 10 sous ; 25 : \$2.25 ; 50 : \$4.25 ; 100 : \$7.50. A l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, Case postale 244, Ottawa, Ont.

— Les abonnés qui ne font pas collection de la Revue nous obligerait en nous retournant le No de janvier 1935.

SONGEZ A L'AVENIR DE VOS ENFANTS

Que réserve l'avenir pour vos fils et vos filles? Seront-ils munis d'attestations ou diplômes quand ils devront se lancer dans la vie, ou devrez-vous vous contenter pour eux d'une instruction rudimentaire?

Des statistiques démontrent que 80% de ceux qui réussissent ont poursuivi des études supérieures.

Vous devez à vos enfants de faire en sorte qu'ils soient parmi les 80% qui réussissent.

Ayez l'habitude de l'épargne régulièrement. Déposez une proportion fixe de vos revenus. Ayez en vue d'obtenir le capital dont vous avez besoin afin d'assurer l'avenir de vos enfants.

La Banque Provinciale du Canada

M. S. J. B. Rolland
Président

Chs. A. Roy
Gérant Général.

Tél. Fitzroy 5222*

Daigle & Paul Limitée

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL

BOIS DE SCIAGE

Lattes, Bardeaux, Moulures, Jalousies et Portes
de tous genres

1962 AV. GALT,

MONTREAL

"Et à l'heure de notre mort..."!

Vie et mort édifiantes de cinq jeunes Pères Dominicains décédés accidentellement à Ottawa le 1er septembre 1931.

Un volume in-16 148 pp. orné de quatre hors-textes.

En vente au prix de 40 sous l'exemplaire, par la poste 50 sous, \$4.20 la douzaine, \$16.00 le cinquante, \$30.00 le cent, port en plus, aux Couvents Dominicains (Canada et Etats-Unis), à l'Oeuvre de Presse Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal; ainsi que dans les principales librairies.

Téléphone Bell 310

Carrosse No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER

Entrepreneur de Pompes funèbres

30, rue Laframboise, - - - - Saint-Hyacinthe

Ecuries de louage, carrosses simples et doubles pour mariages, baptêmes.
Automobile. EXPRESS

Pharmacie L. P. GAUCHER

Bachelier en Pharmacie

GROS et DETAIL

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Tél. Bureau: 95

ERNEST J. CHARTIER

Commerçant de

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - Saint-Hyacinthe

Mount Royal Color & Varnish Co. Limited

MANUFACTURIERS DES PEINTURES ET VERNIS
ANGLO-M-R-IDEAL

Bureaux et entrepôts: rue Dorchester.

Manufacture: rue Casgrain

PEINTURE-EMAIL "CLASSIC"

Renouvelez s.v.p. votre abonnement à la
Revue Dominicaine à la date d'échéance.

PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHÉ
165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité: LES PRESCRIPTIONS.* — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs. — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire

Téléphone Bell 271

LAFRANCE & SYLVESTRE

Négociants et Importateurs d'Épiciers en gros

120, rue Saint-Antoine, - - - Saint-Hyacinthe

HENRI RAYMOND & CIE

ASSURANCE-FEU

Représentant les meilleures compagnies non tarifées

Téléphone 259 - - - Saint-Hyacinthe

LA CORDONNERIE J. A. LEMAY

REPARATIONS GENERALES

PRIX RAISONNABLE :: SATISFACTION GARANTIE

212, rue Cascades - - - - Saint-Hyacinthe



Parmi les orgues installées
récemment par cette Maison,
l'on trouve:

St-Martin, Qué. ..Eg. Paroissiale
Boston, Mass. ..Eg. N. D. des Victoires
Oka, Qué. La Trappe
Matane, Qué. Eg. Paroissiale
New Richmond, Q. Eg. Paroissiale
St-Evariste, Qué. ..Eg. Paroissiale
Brooklyn, N. Y. ..Eg. Ste-Thérèse
Chicago, Ill. Eg. N. D. de Grâce

CASAVANT FRERES LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LA MAISON

Dupuis Frères
LIMITEE

sert avec satisfaction la population de Montréal
et de toute la province.

MAGASINS:
865 Est, Ste-Catherine,
Plateau 5151

COMPTOIR POSTAL:
Coin St-Laurent et St-Viateur
CRescent 3131

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50., \$100., \$500. ou \$1,000., en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000

553 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone: CRescent 2734

M. J-ALBERT LARUE

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher - - - - - Montréal

La Province de Québec

Conservons-lui son caractère français

La province de Québec s'enorgueillit à bon droit d'être la seule province française en Amérique. Elle est fière de ses origines, de sa langue, de ses mœurs et coutumes, si différentes de celles des autres provinces canadiennes et des autres pays du continent nord-américain.

Il est donc important que l'on conserve précieusement l'ambiance bien française et la beauté qui doivent être les attraits principaux du pays de Québec.

LA PART DE LA PROVINCE.

Le gouvernement de la province de Québec, par son ministère de la Voirie, a fait sa part pour contribuer à l'embellissement des campagnes québécoises et pour la conservation de la physionomie particulière de la province.

Il a contribué à l'ornementation de la campagne en faisant planter le long des grandes routes plus de 250,000 arbres. Il a contribué à l'embellissement des habitations et des bâtiments de ferme en organisant des concours pour la propreté des maisons et la beauté des jardins et en distribuant, à titre absolument gracieux, de la chaux pour blanchir maisons et dépendances. En dix ans, au delà de quatre millions de livres de chaux ont été distribuées.

LA PART DE CHACUN.

La province a donc fait sa part pour conserver la beauté des campagnes que les touristes doivent traverser. Il faut que chacun fasse maintenant sa part. Un vieux proverbe dit : « Si chacun balayait devant sa porte, la rue serait propre ». De même, si chacun veut se donner la peine d'entretenir son petit coin de terre, la province sera non seulement propre, mais elle sera belle et les étrangers se feront un plaisir d'y revenir et d'y envoyer leurs parents et amis.

C'est par là que nous montrerons que nous sommes français et que nous sommes fiers de l'être.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE Province de Québec

Hon. J.-E. PERRAULT,
ministre.

Lt.-Col. J.-L. BOULANGER,
sous-ministre.

ARTHUR BERGERON,
sous-ministre suppléant.

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES
pour toute la famille.

Motto: Service — Courtoisie et Qualité.

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Desmarais & Robitaille

LIMITÉE

Ornements d'église et Articles religieux

70 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

121, rue Rideau, Ottawa, - :- - 95, rue Church, Toronto

Nos maisons d'Ottawa et de Toronto peuvent expédier des vins pour
fins sacramentelles dans toutes les parties du Canada.

THES
EPICES

CAFES
GELEES

CACAO
ESSENCES

Nos 37 années d'expérience sont une garantie pour vous.

J. A. SIMARD & CIE

5, 7 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal

MONTREAL et NEW-YORK

Tél. LAncaster 1950

Dentiers incassables "Resovin et
autres", Ponts, Obturations
de tous genres

Ouvrage de première qualité
seulement

RAYONS X

Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale, Extractions sans Douleurs,
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables
Satisfaction Garantie
Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne
ST-HYACINTHE, P. Q.
Téléphone 80

Téll Résidence 244-w.

(Le soir) Résidence 244-j.

Bureau: 88

Maison établie en 1879

A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION
FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis
115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

ASGRAIN & HARBONNEAU Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - - Montréal
Demandez notre Catalogue.

Tél. AMherst 2185-2186

Ls Dusseault

MARCHAND DE PROVISIONS

605 BOULEVARD PIE IX

MONTREAL, Maisonneuve

A BON ACHETEUR, MARCIL SUFFIT

A. MARCIL

EPICIER ET BOUCHER
BIERE ET PORTER

6139 Sherbrooke Ouest
5818 Sherbrooke Ouest
1120 Mont-Royal Est
1550 Gilford

Tél. DExter 1125*
Tél. ELwood 7359*
Tél. CHerrier 3159*
Tél. FAlkirk 1188*

VIENT DE PARAITRE

Où vont nos vies?

par le R. P. LOUIS LACHANCE, O. P.
Professeur au Collège dominicain d'Ottawa.

Sous une forme attrayante et dénuée de tout appareil scolastique, l'auteur expose en 216 pages la seule philosophie possible de l'existence humaine.

Prix : \$0.90 (aux abonnés à la Revue Dominicaine \$0.60)
Frais de port : 10 sous. L'Œuvre de Presse Dominicaine,
5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal.

